

TAMANRASSET

L'AMENOKAL APPELLE LES CITOYENS À LA VIGILANCE

Page 3

REPRISE DES VOLS

**LES
EXPLICATIONS
DU MINISTRE
FAROUK
CHIALI**

Page 2

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 4024 | Ven. 19 - Sam. 20 juin 2020 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

COROANVIRUS
EN ALGÉRIE

**119
NOUVEAUX
CAS ET 14
DÉCÈS EN
24H**

Page 16

AFFAIRE SOVAC

DE LOURDES PEINES REQUISES CONTRE LES ACCUSÉS

Page 3



DANS LES VÉHICULES PARTICULIERS

**LE PORT DU MASQUE
N'EST PLUS
OBLIGATOIRE**

Page 2

ZETCHI

**PAS DE SECOND
MANDAT À LA TÊTE
DE LA FAF**

Page 16

ALGÉRIENS BLOQUÉS EN TURQUIE Les précisions de l'Ambassade d'Algérie

Suite à la diffusion, par certains médias, de la déclaration concernant les mesures destinées aux ressortissants algériens bloqués en Turquie, dont le séjour a dépassé la durée légale, l'ambassade d'Algérie à Ankara a décidé, ce jeudi 18 juin, de revenir sur cette déclaration et d'y apporter quelques précisions. Ce mercredi est paru, sur la page Facebook de l'ambassade d'Algérie à Ankara, un communiqué informant les ressortissants algériens bloqués en Turquie que les citoyens actuellement présents en Turquie, et dont la validité du visa ou du permis de séjour est arrivée à expiration, suite à l'annulation des vols en raison de la propagation du nouveau coronavirus, sont tenus de quitter le territoire turc dès que possible, et ce dans un délai d'un mois après la réouverture des frontières. "Ces mesures ne sont pas destinées spécifiquement aux citoyens algériens, mais concernent plutôt tous les ressortissants étrangers qui se trouvent actuellement sur le territoire turc, comme l'indique la déclaration publiée par le ministère turc de l'Intérieur sur son site Internet", a expliqué ce jeudi, l'ambassade d'Algérie dans son communiqué. La représentation diplomatique turque a d'ailleurs précisé que "la Direction générale de la gestion des migrations de la République de Turquie annonce qu'aucune interdiction d'entrée ne sera imposée aux étrangers qui n'ont pas pu sortir de la Turquie en raison de la pandémie de COVID-19".

M. O.

TASSILI AIRLINES Sid Ahmed Tazka, nouveau Dg par intérim

Sid Ahmed Tazka a été désigné en tant que nouveau Directeur général par intérim de la compagnie aérienne Tassili Airlines, a annoncé hier un communiqué de la filiale du groupe Sonatrach. "Désignation, ce jeudi 18 juin, de Monsieur Sid Ahmed Tazka en qualité de Directeur général par intérim de Tassili Airlines, en remplacement de Monsieur Adil Cherouati Président directeur général", lit-on dans le communiqué de la compagnie aérienne posté sur Facebook. M. Tazka remplace ainsi Adil Cherouati, qui occupait le poste de P-dg de Tassili Airlines, depuis le 10 juin 2019.

R. N.

Le port du masque dans les véhicules des particuliers n'est plus obligatoire, et pour les chauffeurs et pour leurs occupants. C'est ce qui est contenu dans l'instruction du 16 juin 2020 adressée par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, au ministre de l'Intérieur, pour transmettre aux walis

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Les services de sécurité seront également mobilisés pour imposer le respect des mesures préventives dans les transports, selon le même document. L'instruction porte sur le respect des mesures de prévention et de lutte contre la Covid-19 et le suivi de la situation épidémiologique au niveau des wilayas. "Les pouvoirs publics ont engagé le processus de levée progressive du confinement sanitaire, dans sa deuxième phase, et qui débouchera, une fois la situation sanitaire sera améliorée, sur une levée totale des mesures de confinement et la reprise de toutes les activités économiques et sociales affectées par les mesures de prévention et de lutte contre la covid-19, prises par les pouvoirs publics pour préserver la santé des citoyens", lit-on dans

DANS LES VÉHICULES PARTICULIERS

Le port du masque n'est plus obligatoire

l'instruction du premier ministre. "Toutefois, ce processus de levée progressive du confinement, ne pourra pas réussir, si les conditions comme le port obligatoire du masque, la distanciation sociale et les mesures d'hygiène ne sont pas respectées par tous les citoyens", a souligné Djerad dans son instruction. Le Premier ministre a relevé dans son instruction, la nécessité d'un contrôle continu de la part des services concernés et l'application stricte de la loi. Il a dans ce sens chargé les walis de renforcer les dispositifs de contrôle déjà mis en place, à travers la mobilisation des services de sécurité et les services déconcentrés de l'Etat. Ceux-ci, selon la même source, devront intervenir avec rigueur lorsqu'il est constaté le non-respect des règles de prévention et de lutte contre le coronavirus, stipulées par la loi en vigueur.

Imposition du respect des mesures préventives dans les transports, par les services de sécurité

Pour une reprise du transport urbain des personnes, Djerad a instruit de mobiliser les services de sécurité, afin d'imposer le respect des mesures décidées à ce propos, notamment celles de limiter le nombre de voyageurs à 50% des capacités du moyen de transport et l'obligation du port pour les chauffeurs et les passagers. Selon l'instruction, ces deux conditions sont considérées comme fondamentales pour briser la propagation de la covid-19.



Sur un autre plan, Djerad a instruit les walis sur la nécessité d'un suivi stricte de l'évolution de la situation épidémiologique au niveau des wilayas, à travers les commissions de wilayas de suivi du coronavirus. Concernant les 19 wilayas qui ont bénéficié d'une levée totale du confinement sanitaire, Djerad a instruit les walis des wilayas concernées d'effectuer une évaluation quotidienne de la situation sanitaire et de présenter un rapport sur la situation épidémiologique à la cellule nationale de crise. Enfin, le Premier ministre compte sur l'engagement des autorités concernées pour l'accompagnement des mesures des pouvoirs publics afin de garantir la réussite du plan de levée du confinement sanitaire.

R. R.

REPRISE DES VOLS

Les explications du ministre Farouk Chiali

PAR RACIM NIDHAL

Aucune date ni décision n'a été prise pour le moment, concernant la reprise du trafic aérien vers l'international, suspendu depuis la mi-mars 2020 en raison de la propagation de la pandémie du coronavirus (Covid-19).

C'est en tout cas ce qu'a fait savoir le ministre des Travaux publics et des Transports, Farouk Chiali. "Il n'y a pas de décision pour la reprise des vols", a-t-il rappelé avant-hier, dans une déclaration au site Visas Voyages Algérie.

Selon les dires du ministre, la réouverture des frontières aériennes dépend de l'évolution de la situation liée à la Covid-19 en Algérie et dans le monde. "La reprise

des vols est conditionnée par l'évolution de la situation sanitaire chez nous et ailleurs", a-t-il dit.

Dès qu'une amélioration de la situation sanitaire est constatée, le Comité scientifique en charge de l'évolution du coronavirus en Algérie se penchera sur la question de la reprise du trafic aérien. "Le Comité scientifique va alors proposer des variantes et c'est au président de la République de prendre la décision finale", a fait savoir M. Chiali.

Tout en affirmant que "notre objectif est de préserver la santé des citoyens", Farouk Chiali a insisté sur le fait que pour le moment il "n'y a rien" concernant la levée de la suspension des liaisons aériennes.

Vendredi dernier, lors d'une rencontre avec

les médias nationaux, le président de la République Abdelmadjid Tebboune a écarté un déconfinement total en Algérie, notamment la réouverture des frontières qui implique la reprise du trafic aérien.

Le chef de l'Etat a expliqué que "le déconfinement total signifie la réouverture des frontières, la reprise des liaisons aériennes" et "si on doit ouvrir les liaisons aériennes, les avions iront dans des pays qui comptent 400.000-500.000 cas positifs et de nombreux décès. Donc, soyons prudents". "Tant qu'il y a des morts chez nous et tant que l'épidémie continue de se propager même de manière maîtrisée, on ne peut pas tout ouvrir", a-t-il expliqué.

R. N.

AUTOROUTE DU SUD

Le tronçon Blida-Médéa fonctionnel avant la fin août

L'autoroute reliant Blida à Médéa, via les gorges de la Chiffa, sera entièrement ouverte à la circulation au plus tard fin août, a annoncé ce jeudi le ministre des Transports et des Travaux publics Farouk Chiali. "Le tronçon de l'autoroute du Sud qui relie l'autoroute Est-ouest à Médéa sera entièrement ouvert à la circulation automobile, au plus tard fin août", affirme M. Chiali, dans une déclaration à TSA, à l'issue d'une visite sur le chantier. L'autoroute du Sud, reliant Alger à Médéa traverse les gorges de la Chiffa, avec des viaducs et deux tunnels de 2,5 km chacun. L'ouverture du tronçon de cette nouvelle autoroute va permettre d'éliminer le goulot d'étranglement que représentent les gorges de la Chiffa, ce qui rallonge la durée du trajet entre Alger et Médéa. Une fois fonctionnelle, cette autoroute offrira aux automobilistes de meilleures conditions de circulation et de confort, et permettra de réduire le trajet entre la capitale et Médéa à une heure environ, si la circulation est fluide notamment entre la capitale et Blida, contre deux à trois heures actuellement. Cette autoroute va rapprocher davantage la ville de Blida à celle de Médéa, avec un temps de parcours d'une trentaine de minutes en moyenne, selon le ministère.

R. N.

FAROUK CHIALI :

"Il n'y aura pas de hausse des prix du transport"

Dans le cadre de la Loi des finances complémentaire pour l'année 2020, Farouk Chiali, ministre des Travaux publics et des Transports, a écarté, avant-hier jeudi, toute augmentation des prix du transport. Suite à la publication au Journal officiel de la Loi des finances complémentaire ce jeudi 4 juin, et donc, à l'entrée en vigueur de l'augmentation des prix des carburants, une crainte concernant une éventuelle hausse du prix des transports a vu le jour, ce que Farouk Chiali a totalement écarté : "Il n'y aura pas d'augmentation du prix du transport [...] La hausse des prix des carburants n'a rien à voir avec les prix des transports", a déclaré le ministre des Travaux publics et des Transports estimant que cette hausse des prix des carburants représente un pourcentage infime qui n'aura pas de répercussion sur les transporteurs. "Il est institué au profit du budget de l'Etat, une taxe sur les produits pétroliers ou assimilés, importés ou obtenus en Algérie, notamment en usine exercée", stipule l'article 28 de la LFC 2020.

M. O.

AFFAIRE SOVAC

De lourdes peines requises contre les accusés

Le procureur général du tribunal de Sidi M'hamed d'Alger a requis, avant-hier jeudi, de lourdes peines contre les principaux accusés dans l'affaire Sovac. Une peine de 20 ans de prison a été requise contre l'ex-ministre de l'Industrie et des Mines Abdeslam Bouchouareb, actuellement en fuite à l'étranger.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Une peine de 15 ans de prison a été requise contre Mourad Oulmi, le PDG de Sovac, et Ahmed Ouyahia, ex-Premier ministre, déjà condamné dans d'autres affaires. Le premier est poursuivi pour "blanchiment et transfert à l'étranger de capitaux issus des revenus criminels, corruption, trafic d'influence, et pression sur des fonctionnaires publics pour l'obtention d'indus privilégiés", selon l'agence officielle. Devant les juges, M. Oulmi a dit que Sovac assurait le montage en Algérie de 14 modèles de voitures pour les marques Volkswagen, avant de réfuter toutes les charges retenues à son encontre. Le second est poursuivi pour "octroi d'indus avantages lors de la passation de marché en violation des dispositions légis-



latives et réglementaires, abus de fonction volontaire par un fonctionnaire public en violation des lois et réglementations, conflit d'intérêts en matière de passation de marchés, dilapidation volontaire de deniers publics et usage illégal par un fonctionnaire public au profit d'une personne ou une entité".

Une peine de 12 ans de prison a été requise contre l'ancien ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi, qui a été déjà condamné à la prison dans une autre affaire liée au montage automobile.

Une peine de 20 ans de prison ferme a été requise également contre l'épouse de Mourad Oulmi, et Amine Djeriou. Les deux sont en fuite à l'étranger. Des mandats d'arrêts internationaux ont été délivrés contre eux.

Une peine de 12 ans de prison a été requise contre Khider Oulmi, frère du PDG de Sovac, qui a été arrêté la semaine passée, et placée sous mandat de dépôt dans le cadre de l'enquête sur cette affaire.

Une peine de cinq ans de prison ferme a été requise contre l'ex-P-dg du CPA, Omar Boudiab. Le procureur de la république a requis une amende de 32 millions pour les sociétés impliquées dans cette affaire, ainsi que la saisie de leurs biens. D'autres personnes soupçonnées d'être impliquées dans cette affaire risquent jusqu'à cinq ans de prison, la peine requise par le procureur à leur encontre.

Différentes amendes ont été également requises contre les accusés, qui ont nié les charges retenues contre eux.

L. B.

TAMANRASSET

L'Amenokal appelle les citoyens à la vigilance

L'amenokal Ahmed Idaber a appelé, avant-hier jeudi, les habitants de Tamanrasset, à faire preuve de vigilance face aux tentatives visant la déstabilisation de la région. Idaber a appelé, dans une déclaration à l'agence officielle l'APS, les habitants de la wilaya de Tamanrasset en général, et ceux de Tin-Zaouatine (500 km de Tamanrasset), en particulier, à "faire preuve de vigilance et à faire prévaloir le sens patriotique, face aux tentatives visant

à porter atteinte à la stabilité de la région". L'Amenokal a déploré également la tentative de "certaines parties d'envenimer la situation, à travers des informations livrées à des médias étrangers, susceptibles d'aggraver la situation dans cette wilaya". Idaber a dénoncé vigoureusement "l'utilisation de son nom par certaines parties sur les sites électroniques ainsi que de son image pour diffuser des informations appelant à la manifestation et à la protes-

tation suite aux événements vécus dernièrement par la région de Tin-Zaouatine".

La ville frontalière de Tin-Zaouatine a enregistré un retour au calme, après une rencontre tenue mardi par les représentants de la population (élus et notables locaux), avec les autorités de la wilaya. La réunion a été couronnée par une série de mesures consensuelles ayant pour objectif le retour au calme et à la vie quotidienne normale dans cette ville.

R. N.

AGRÈMENT DES DIRIGEANTS DE BANQUES

la Banque d'Algérie rappelle les conditions

La Banque d'Algérie a rappelé ce mardi, aux banques et aux établissements financiers, les modalités applicables en matière de traitement des demandes d'agrément de dirigeants, soulignant les documents et pièces à fournir au dossier de demande.

"Les demandes d'agrément des dirigeants désignés doivent être signées par le dirigeant, dûment habilité à représenter la banque ou l'établissement financier, auprès des tiers et adressées à Monsieur le gouverneur de la Banque d'Algérie", indique de prime abord la Banque d'Algérie.

"Du point de vue de sa formalisation, le dossier joint à l'appui de la demande d'agrément de dirigeants, doit répondre à certaines exigences, en comprenant notamment, l'ensemble des pièces figurant dans

la check-list jointe à la présente note", fait savoir la banque centrale, précisant qu'à défaut, la demande sera déclarée "irrecevable".

Les documents en question comprennent la demande d'agrément, la décision de désignation du dirigeant, l'annexe IV de l'instruction 11-07 du 23 décembre 2007, l'annexe V de l'instruction 11-07 du 23 décembre 2007, l'annexe VI de l'instruction 11-07 du 23 décembre 2007 (président du CA/CS), le curriculum vitae, les justificatifs des qualifications, les justificatifs de l'expérience professionnelle, une pièce d'identité, un acte de naissance/état civil, un casier judiciaire en cours de validité, une lettre d'information, un mandat de représentation, un justifica-

tif de résidence, une charte des pouvoirs, une "attestation sur l'honneur de ne pas membre dans plus de 5 conseils d'administration de sociétés ayant leur siège en Algérie", et enfin le "PV d'élection des membres du CP et de désignation des représentants de travailleurs au conseil d'administration".

"Les demandes de complément de dossier ainsi que toute demande d'informations complémentaires, jugées utiles par les services de la Banque d'Algérie, devront être satisfaites dans un délai maximum, n'excédant pas 30 jours", indique la Banque d'Algérie, précisant que passé ledit délai, la demande d'agrément sera "classée sans suite".

R. N.

APRES L'ALLÈGEMENT
DES PROCÉDURES
RÉGLEMENTAIRES

Délivrance d'agrément à plus de 1.200 Associations municipales

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a annoncé jeudi, la délivrance de l'agrément à plus de 1.200 Associations municipales suite au récent allègement des procédures réglementaires régissant ces Organisations sociales. "Suite aux facilités décidées par les autorités publiques en matière de création d'Associations municipales à caractère caritatif et solidaire, et de comités de quartiers, de villages et de cités, le ministère de l'Intérieur annonce le bilan arrêté à jeudi 18 juin, de l'opération de réception et d'examen des demandes d'agrément à travers les différentes communes du pays. 1213 associations ont obtenu leur agrément après avoir réuni les conditions légales et bénéficié de toutes les facilités introduites, alors que les autres demandes sont en cours d'examen dans les délais impartis", a indiqué un communiqué du département de l'Intérieur et des Collectivités locales le communiqué.

Le président Tebboune adresse un message au roi Mohamed VI

Le président Abdelmadjid Tebboune a adressé un message au roi Mohamed VI, dans lequel il a exprimé son soulagement après la réussite de l'intervention chirurgicale qu'il avait subie récemment, a rapporté ce jeudi 18 juin l'agence officielle APS. "Votre majesté, le Roi et cher frère, j'ai appris avec un immense soulagement et assurance la nouvelle du déroulement avec succès de votre opération chirurgicale. Je ne puis, à cette occasion, que remercier Dieu, Tout Puissant, de Sa grâce, le priant de vous accorder un prompt rétablissement et de vous préserver de tout mal", a écrit le président Tebboune. "Je vous prie, votre Majesté, d'agréer mes vœux sincères de santé et l'expression de mes sentiments de considération et d'estime", a ajouté le président de la République.

DÉBATS ET VOTE DE DEUX PROJETS DE LOI

Reprise des travaux de l'APN

L'Assemblée populaire nationale (APN), reprendra ses travaux dimanche en plénières consacrées au débat et au vote du projet de loi portant adoption du 8 mai 1945 Journée nationale de la Mémoire, et du projet de loi portant règlement budgétaire pour l'exercice 2017, a indiqué un communiqué de l'Assemblée. Le projet de loi portant adoption du 8 mai 1945 Journée nationale de la Mémoire sera présenté et débattu, lors de la séance de demain dimanche 21 juin. Le projet de loi portant règlement budgétaire pour l'exercice 2017 sera débattu le lundi 22 juin. Le vote de ces deux textes se fera lors d'une plénière prévue mardi 23 juin. Toutes les séances débiteront à 9h du matin, indique-t-on de même source.

R. N.

LITIGE AVEC NATURGY

L'Algérie ne considère pas le coronavirus comme un cas de force majeure

Le ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab, s'est exprimé avant-hier jeudi 18 juin 2020, sur le litige opposant Sonatrach à la société espagnole Naturgy, concernant le prix du gaz naturel. Naturgy, pour réviser ses prix du gaz, avait annoncé l'engagement d'un arbitrage international contre Sonatrach

PAR RIAD EL HADI

Interrogé par les membres de la commission au sujet du litige, le ministre a déclaré que la partie espagnole avait avancé l'article de cas de force majeure pour demander une révision du tarif du gaz, rapporte l'agence officielle APS.

Selon Arkab, l'Algérie refuse de considérer la crise sanitaire actuelle comme cas de force majeure, le confinement sanitaire n'ayant pas empêché les stations de production d'électricité de tourner.

Selon l'APS, « la partie espagnole voudrait tirer profit de la concurrence féroce sur le marché international du gaz, qui a entraîné un effondrement des prix, indexés généralement à ceux du pétrole, en vue de faire pression sur Sonatrach pour revoir à la baisse les prix du contrat ». « Face à ces pressions, l'Algérie a mobilisé ses experts dans les secteurs de l'énergie et des Affaires étrangères pour préserver le client espagnol en maintenant les contrats signés au mieux des intérêts de l'Algérie », a ajouté la même source.

Sonatrach prête à aller en arbitrage international contre Naturgy

Le 12 juin, dans une récente déclaration à la presse, le P-dg de Sonatrach, Toufik Hakkar, a indiqué que Sonatrach était prête à aller en arbitrage international contre Naturgy si aucun terrain d'entente ne sera



trouvé d'ici fin juillet. M. Hakkar avait fait savoir que son groupe était en négociation avec l'espagnol Naturgy sur les prix du gaz. « Si aucun accord ne sera trouvé à l'issue des délais des négociations avec notre partenaire espagnol sur les prix du gaz, soit d'ici juillet, nous ne craignons pas le recours à l'arbitrage international », a déclaré M. Hakkar, lors d'un point de presse qu'il a animé à l'issue d'une visite de travail au niveau de plusieurs infrastructures pétrolières et gazières à In-Amenas (Illizi). Rappelant que « les relations avec

les sociétés espagnoles en termes de commercialisation de gaz dépassent les 50 années », le responsable a expliqué que « les clauses contractuelles entre les deux parties permettent la révision périodique des prix en fonction de l'évolution du marché énergétique ». D'autres clauses, a-t-il ajouté, « permettent aussi de trouver des solutions aux contentieux à travers les négociations entre les parties, ainsi que le recours à l'arbitrage international si aucun terrain d'entente n'est trouvé à la fin des délais prévus pour les négociations ».

Assurant que l'arbitrage international n'était pas une « fatalité », M. Hakkar a estimé qu'il s'agit plutôt « d'une des solutions consacrées dans les contrats, permet-

tant de régler les contentieux ».

A cet effet, il a assuré qu'en cas de recours à l'arbitrage international, « nous avons notre mot à dire et nous avons nos cartes à faire valoir », soulignant que Sonatrach avait déjà eu gain de cause à travers ce genre de procédures par le passé et qu'elle « ne craignait pas cette démarche à laquelle elle ira en position de force ».

Le 18 mai dernier, le président de Naturgy, Francisco Reynés, cité par le journal espagnol Cinco Dias, a déclaré que sa société allait recourir « à tout instrument juridique pour adapter ses contrats internationaux de gaz naturel à circonstances actuelles du marché, dont l'arbitrage international.

R. E.

APPROVISIONNEMENT EN FUEL

Le Liban cherche un remplaçant à Sonatrach

Les gouvernement libanais cherche un autre fournisseur de fuel, pour remplacer le groupe Sonatrach qui a refusé de renouveler son contrat, qui arrive à échéance le 31 décembre 2020, après le scandale du fuel défectueux dont la Compagnie nationale des hydrocarbures a été mise en cause par la justice libanaise. Selon le journal l'Orient le Jour, « le ministre libanais de l'Énergie, Raymond Ghajar, a été chargé jeudi par le gouvernement de trouver un pays qui serait intéressé de signer un contrat avec le Liban pour l'importation du fuel destiné à Électricité du Liban, alors que la société publique algérienne Sonatrach avait annoncé qu'elle ne renouvellerait pas son contrat. L'exécutif a donné un délai d'un mois au ministre afin d'effectuer ces contacts ». « Le Conseil des ministres a décidé de demander à Raymond Ghajar de sonder les points de vue de différents pays qui seraient intéressés à coopérer avec le Liban pour l'achat de fuel oil et gas-oil », a annoncé la ministre libanaise de l'information, Manal Abdel Samad, à l'issue d'un Conseil des ministres au Sérail. « Le Conseil a confirmé que le contrat avec Sonatrach ne sera pas renouvelé ». Il a dans ce contexte annoncé que le cahier des charges pour l'appel d'offres qui sera lancé pour le nouveau contrat est « presque prêt », a déclaré le ministre libanais de l'énergie en ajoutant que « nous allons en discuter avec la Direction des adjudications (DDA) et des amendements seront apportés au cahier des charges ». Pour rappel, le Gouvernement libanais avait annoncé le maintien de l'accord avec Sonatrach, mais, cette dernière avait informé le ministre libanais de l'énergie de ne pas renouveler son contrat d'exportation de fuel destiné à la production de l'électricité au Liban. La Justice libanaise s'était saisie de l'affaire de ce fuel défectueux et l'enquête avait débouché sur plusieurs mandats d'arrêt, notamment à l'encontre de Tarek Faoual, représentant de Sonatrach au Liban. D'autres mandats d'arrêt par défaut avaient été lancés à l'encontre notamment d'Ibrahim Zouk, directeur exécutif de ZR Energy DMCC, et du directeur général des installations pétrolières, Sarkis Hleiss. Un mandat d'amener a été également émis à l'encontre de Teddy Rahmé, P-dg de ZR Energy. La directrice générale du pétrole au sein du ministère de l'Énergie, Aurore Feghali, a été brièvement incarcérée avant d'être libérée sous caution. Du côté algérien, le président de la République a instruit le ministre de la Justice « d'ouvrir une enquête, sur l'affaire de la vente de carburant au Liban », avait indiqué le porte-parole de la présidence, Belaïd Mohand-Oussaïd, qui a considéré cette affaire comme étant « libano-libanaise et que l'Algérie, en tant qu'Etat, n'est pas du tout impliquée ».

R. N.

PROJET "DESERTEC"

Sonelgaz a entamé des concertations avec la partie allemande

Des concertations en cours avec la partie en charge de l'initiative allemande « Desertec » pour le lancement des projets de centrales solaires, a fait savoir, jeudi à Alger, le ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab.

La Sonelgaz a effectivement entamé les concertations avec la partie allemande sur les projets de centrales solaires, y compris les aspects opérationnel et juridique, a précisé le ministre qui a été auditionné par la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) dans le cadre de l'examen du projet de loi de règlement budgétaire pour l'exercice 2017, selon le compte-rendu de l'agence officielle. En avril dernier, la Sonelgaz avait signé avec l'initiative « Desertec » un mémorandum d'entente pour élaborer une vision commune de coopération entre les deux parties. La première étape de cette coopération comprend des études techniques détaillées des capacités de l'Algérie en énergie solaire, outre la formation et la qualification de spécialistes algériens dans ce domaine. L'initiative « Desertec »

s'inscrira dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de transfert énergétique de l'Algérie, ajoute le ministre.

L'OPEP a besoin d'affirmer sa crédibilité sur le marché pétrolier

Le Comité interministériel de suivi de l'OPEP qui se réunit jeudi examinera les niveaux d'engagement de chaque partie quant à l'accord de baisse de la production et définira les difficultés auxquelles font face les pays n'ayant pas respecté pleinement leur engagement, a indiqué Arkab dans une déclaration à la presse au terme de l'audition. Il a ajouté que les résultats de l'accord du 6 juin étaient « satisfaisants », toutefois l'OPEP a besoin d'affirmer la crédibilité de son accord sur les marchés pétroliers. Les cours du pétrole demeurent instables, a-t-il fait observer, ajoutant que l'Algérie met en garde ses partenaires dans cet accord que la crise n'est encore pas finie et que l'excédent sur le marché reste élevé.

R. N.

EXERCICE AVEC MUNITIONS RÉELLES À ORAN

Le Général-major Chanegriha supervise son exécution

Le Général-major Saïd Chanegriha, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP) par intérim, a supervisé l'exécution d'un exercice tactique avec munitions réelles par les unités organiques de la 8e Division blindée en 2e Région militaire (RM) à Oran, dans le cadre de la clôture du programme de préparation au combat pour l'année 2019/2020, a indiqué avant-hier jeudi, un communiqué du ministère de la Défense nationale.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Au deuxième jour de sa visite en 2e Région militaire à Oran, le Général-major a supervisé "l'exécution d'un exercice tactique avec munitions réelles intitulée +Ediraa 2020+, par les unités organiques de la 8e Division blindée, appuyées par des unités relevant des Forces terrestres ainsi que des unités des Forces aériennes et des Forces de défense aériennes du territoire, et ce, au niveau du champ de tirs et de manœuvres de la 8e Division blindée", précise la même source, ajoutant que cet exercice s'inscrit dans le cadre de la clôture du programme de préparation au combat pour l'année 2019/2020.

Après la cérémonie d'accueil et au niveau du champ de tirs et de manœuvres, en compagnie du Général-major Djamel Laaroussi, adjoint au Commandant de la 2e RM, le Général-major a écouté un exposé présenté par le Commandant de la 8e Division blindée, portant sur l'idée générale et les étapes d'exécution de l'exercice.

"Cet exercice vise l'optimisation des aptitudes au combat et de l'interopérabilité entre les différents états-majors, en sus de l'entraînement des commandements et des états-majors à la préparation, à la planification et à la conduite des opérations face aux éventuelles menaces", selon le communiqué du MDN, qui précise que le Général-major a suivi de près les actions de combat exécutées par les unités engagées, et s'est enquis des différentes étapes d'actions de combat exécutées dans des circonstances très proches de la bataille réelle. Selon la même source, l'ensemble de ces actions de combat ont été marquées, dans toutes leurs étapes, par "un haut degré de professionnalisme et un excellent niveau tactique et opérationnel, qui reflète les grandes capacités combattives des équipages et des commandants à tous les niveaux, et les grandes compétences des cadres en termes de montage et de conduite des différentes actions de combat, contribuant ainsi à la réalisation de résultats très satisfaisants, traduits par la précision des



tirs par les différentes armes". A l'issue de l'exercice, le Général-major Chanegriha s'est réuni avec les personnels des unités ayant exécuté l'exercice, où il les a félicités pour les grands efforts fournis, durant toute l'année de préparation au combat 2019/2020, notamment lors de la préparation et l'exécution de cet exercice, qui était une "réussite totale".

A ce titre, il a mis l'accent sur les résultats probants de cet exercice car toutes ses étapes se sont déroulées dans de "bonnes conditions d'organisation et d'exécution".

"A ce titre précisément, l'exécution de cet exercice tactique dont nous avons suivi les étapes aujourd'hui, représente une nouvelle opportunité pour vous, personnels et cadres de la 2e RM en général, de même que pour les grandes unités participantes en particulier, afin de prouver votre capacité à atteindre les objectifs tracés pour cet exercice, que ce soit en termes d'amélioration du dispositif d'alerte et de renforcement des potentiels de combat, en termes de coopération entre les différents états-majors, ou en termes d'instruction des commandements et des états-majors sur la préparation, la planification et la conduite des opérations face à toute éventuelle menace, notamment après l'intégration d'équipements et de nouveaux systèmes d'armes en adéquation avec les exigences de la guerre moderne", a souligné le Général-major.

"Selon une première évaluation de cet exercice, nous pouvons estimer que ses résultats sont satisfaisants, en ce sens que toutes ses étapes se sont déroulées dans de bonnes conditions d'organisation et d'exécution, marquées par la précision des tirs, le respect du timing fixé, la rapidité d'exécution des missions assignées et la maîtrise des actions de Commandement et d'Etat-Major, dans un cadre de coordination et de parfaite collaboration entre les différentes forces, unités et formations engagées", a-t-il ajouté, relevant que cela a permis "la concrétisation et l'application, sur le terrain, des connaissances acquises durant la préparation au combat".

"C'est là l'objectif que nous aspirons toujours à réaliser, à travers l'exécution de ce genre d'exercices, par l'emploi de moyens de combat majeurs et de systèmes d'armes modernes", a-t-il soutenu.

A l'issue, le Général-major a inspecté les unités de la 8e Division blindée et celles ayant pris part à cet exercice, avant d'inspecter l'hôpital de campagne déployé à l'occasion de cet exercice, où il s'est enquis des différents pavillons notamment ceux dédiés aux soins et à la chirurgie. Il a également tenu une rencontre avec les équipes médicales et les a félicitées pour les efforts consentis dans la garantie de la couverture médicale des unités participantes à cet exercice.

C. A.

NAÂMA

Plus de quatre quintaux de kif traité saisis

Plus de quatre quintaux de kif traité ont été saisis mercredi à Ain Safra dans la wilaya de Naâma, suite à une patrouille de fouille et de recherche menées par des Gardes-frontières, a indiqué avant-hier jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée et dans la dynamique des efforts soutenus visant à endiguer la propagation du fléau du narcotrafic dans notre pays, des Gardes-frontières font saisi, le 17 juin 2020, une grande quantité de kif traité s'élevant à quatre (04) quintaux et 32 kilogrammes et ce, suite à une patrouille de fouille et de recherche

menée près de la commune de Sfissifa, daïra de Ain Safra, wilaya de Naâma en 2e Région militaire (RM)", précise la même source.

Dans le même contexte, "des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP) ont intercepté, lors d'opérations distinctes menées à Oran, Tlemcen et Ain Temouchent en 2e RM, Constantine et Bordj Bou Arréridj en 5e RM, dix (10) narcotrafiquants et saisi 82,5 kg de kif traité et 9 841 comprimés psychotropes, tandis qu'un (01) contrebandier en possession de 89 400 comprimés de différents médicaments a été arrêté à Ouargla/4ème RM", ajoute le communiqué du MDN.

Par ailleurs, "des détachements de l'ANP ont arrêté à Tananrasset, Bordj Badji Mokhtar/6e RM et Djanet 4e RM, 48 individus et saisi deux (02) camions, trois (03) véhicules tout-terrain, 230 tonnes de denrées alimentaires, 3 800 litres de carburants, 12,5 tonnes de ciment destinées à la contrebande ainsi que 143 sacs de mélange de pierres et d'or, 13 groupes électrogènes, 14 marteaux-piqueurs, deux (02) détecteurs de métaux et des équipements de détonation servant dans les opérations d'orpillage illicite".

R. N.

SECTEUR PHARMACEUTIQUE

Kamel Rezig reçoit les présidents des Organisations syndicales

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a reçu en aparté, jeudi à Alger, le président du Syndicat national algérien des pharmaciens d'officines (SNAPO) et celui du Syndicat national des pharmaciens privés (SNPP), avec lesquels il a évoqué les préoccupations de ces deux organisations, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de ces deux rencontres, les préoccupations des deux syndicats, relatives essentiellement à "la codification de l'activité du commerce de compléments alimentaires et au contrôle des produits pharmaceutiques et parapharmaceutiques commercialisés sur internet" ont été abordées", a précisé la même source.

Il a été également question d'examiner la mesure de "définition de la liste de produits vendus uniquement dans les officines, à l'instar du lait infantile et des équipements médicaux".

En marge de cette rencontre, une Commission mixte de travail a été mise en place, afin d'assurer la coordination entre le ministère du Commerce et le SNPP, a poursuivi la même source. Après avoir écouté les interventions des membres des deux syndicats, M. Rezig a instruit les responsables du secteur, d'étudier les préoccupations exprimées, a conclu la même source.

7.216 ACCIDENTS DE LA ROUTE

1.065 décès et 9.708 blessés en 5 mois

Mille soixante-cinq personnes ont trouvé la mort et neuf mille sept cent huit autres ont été blessées, dans 7.216 accidents de la route enregistrés au niveau national durant les 05 premiers mois de 2020, selon le bilan communiqué jeudi par la Délégation nationale à la sécurité routière (DNSR), citée par l'agence officielle.

La DNSR a toutefois relevé une baisse de 16,86% du nombre des décès par rapport à la même période de l'année 2019 et de -24,83% dans celui des blessés, tandis que le nombre d'accident a reculé de 23,41%.

R. N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION
IMMOBILIERE DE LA WILAYA D'ADRAR
Route de Reggan RN N°06 Adrar
Tél: 049 36 22 58 Fax: 049 36 22 59
NIF N° 097601010022454

Appel d'offre ouvert avec exigences de capacités minimal N° : 10/2020

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la wilaya d'Adrar lance un Appel d'offre ouvert avec exigences de capacités minimal après l'annulation d'attribution provisoire pour:

- Réalisation des travaux VRO ASSAINISSEMENT, AEP, AMENAGEMENT EXTERIEUR, ECLAIRAGE PUBLICS, POSTES TRANSFORMATEURS, AIR DE JEUX ET VOIRIES des 110/500 Logements Programme Location-vente à Adrar (2ème Tranche) repartis comme suite:

LOT N°01: REALISATION DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT ET AEP.

LOT N°02: REALISATION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EXTERIEUR, ECLAIRAGE PUBLIC ET POSTES TRANSFORMATEURS ET AIR DE JEUX.

LOT N°03: REALISATION DES TRAVAUX DE VOIRIES.

-Les entreprises intéressées par le présent avis sont priées de se présenter au siège de l'office à l'adresse suivante: OPGI d'Adrar, pour retirer le cahier des charges contre paiement de Quatre mille dinars (4.000,00 DA) Représentant les frais de reproductions.
-Les soumissionnaires intéressés doivent satisfaire aux conditions et critères exigés dans le cahier des charges notamment en matière de qualification, moyens humains et matériels.

CONTENU DE L'OFFRE : Les offres des soumissionnaires doivent comporter :

1. Une déclaration de candidature (dûment renseignée portant cachet et signature de l'entreprise)
 2. Déclaration de probité (dûment renseignée portant cachet et signature de l'entreprise)
 3. Statu (en cas de société).
 4. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager le soumissionnaire.
 5. Documents justifiant les capacités du soumissionnaire:
- a. Copie du certificat de qualification et classification en cours de validité ayant la catégorie Deux (02) ou plus Activité, hydraulique principale ou secondaire pour le lot n°01, ayant la catégorie Deux (02) ou plus Activité, travaux publics principale ou secondaire; bâtiments principale ou secondaire pour le lot n°02, ayant la catégorie Deux (02) ou plus Activité, travaux publics principale ou secondaire pour le lot n°03
 - b. Bilan financiers exercice 2017-2018-2019.
 - c. Liste des moyens humains, copie du diplôme pour l'encadrement et attestation d'affiliation CNAS pour l'ensemble des employés.
 - d. Liste des moyens matériels, copie des cartes grises + assurances pour les matériels roulants valide le jour d'ouverture des plis, factures d'achat ou PV d'huissier de justice pour les matériels non roulants.
- e. Liste des références professionnelles, attestations de bonne exécution réalisées par l'entreprise délivrées et signées par les maîtres d'ouvrages.
- offre technique : ce dossier contient
- 1 - Déclaration à soucrire (dûment renseignée portant cachet et signature de l'entreprise).
 - 2 - Tout document permettant l'évaluation de l'offre technique : Un mémoire technique justificatif.
 - 3 - Planning et délai d'exécution des travaux signé par l'entreprise.
 - 4 - Le cahier de charge portant à sa dernière page la mention manuscrite «lu et accepté».

- offre financière : ce dossier contient

- 1- la lettre de soumission dûment renseignée, signée, cachetée et datée
- 2- le bordereau des prix unitaires dûment renseignée, signée, cachetée et datée
- 3- le détail quantitatif et estimatif dûment renseignée, signée, cachetée et datée

PRESENTATION DES OFFRES CACHETÉES ET SCÉLÉES : Le dossier de candidature l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées cachetées, indiquant :

-La dénomination du soumissionnaire

-La référence et l'objet de l'AVIS.

-La mention « dossier de candidature » ou « offre technique » ou « offre financière » selon le cas.

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

Soumission à ne pas ouvrir

Appel d'offre ouvert avec exigences de capacités minimal N° : 10/2020

Réalisation des travaux VRO ASSAINISSEMENT, AEP, AMENAGEMENT EXTERIEUR, ECLAIRAGE PUBLICS, POSTES TRANSFORMATEURS, AIR DE JEUX ET VOIRIE des 110/500 Logements Programme Location-vente à Adrar (2ème Tranche).

A monsieur : le Directeur Général de l'OPGI Adrar

La date limite de dépôt des offres est fixée le 21ème jour, de la date de la première parution du présent avis avant midi 12h 00.

La commission d'ouverture et d'évaluation des offres s'ouvrira en séance publique, le dernier jour correspondant à la date limite du dépôt des offres à 14h 00 ; les soumissionnaires sont invités à assister à la séance.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable à la même heure.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours + durée de préparation des offres.

Midi Libre n° 4024 - Ven. 19 - Sam. 20 juin 2020 - Anep 2016 010 064

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUIRA.

DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION.

EPH DE BOUIRA.

Avis d'appel d'offre national ouvert n°01/2020

L'établissement public hospitalier de Bouira lance un avis d'appel d'offre national ouvert Pour l'acquisition de :
MEDICAMENT, PRODUITS PHARMACEUTIQUES ET AUTRES DISPOSITIFS DESTINES A LA MEDECINE HUMAINE enlots séparés suivants :

LOT N°01 : OBJETS DE PANSEMENT.

LOT N°02 : MEDICAMENTS D'HEMODIALYSE

LOT N°03 : CONSOMMABLES D'HEMODIALYSE.

LOT N°04 : CONSOMMABLE DIVERS

LOT N°05 : DISPOSITIFS MEDICAUX POUR APPAREIL DE CYTAPHERESE

LOT N°06 : DISPOSITIFS MEDICAUX POUR REANIMATION/ONCOLOGIE

LOT N°07 : REACTIF DE LABORATOIRE

LOT N°08 : REACTIFS POUR AUTOMATES DE LABORATOIRE

LOT N°09 : REACTIFS ERBA.

LOT N°10 : ANTISEPTIQUES.

LOT N°11 : PRODUIT NON TISSE.

LOT N°12 : FILMS NUMERIQUES.

LOT N°13 : GAZ MEDICAUX ET AUTRES

LOT N°14 : OXYGENE LIQUIDE MEDICAL

Tout prestataire, dûment autorisé, intéressé par le présent avis, peut retirer le dossier d'appel par une personne dûment mandatée auprès de la direction des finances et moyens -bureau des marchés publics -de l'établissement public hospitalier de Bouira : HAI HARKAT -Bouira Contre paiement des droits de retrait auprès de la trésorerie des établissements publics de santé de bouira fixé à 2000 DA.

La présentation des offres doit être conforme aux conditions fixes à l'article 07 du cahier des clauses administratives générales. Les offres ne doivent comporter aucune modification, suppression, mention, interligne, rature ou surcharge.

Toute offre financière comportant des ratures ou surcharges sera écartée de la concurrence.

NB : les documents à fournir doivent être en vigueur valides à la date d'ouverture des plis.

Le soumissionnaire devra présenter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature » ou « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme comportant la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01 /2020

Acquisition de : MEDICAMENT, PRODUITS PHARMACEUTIQUES ET AUTRES DISPOSITIFS DESTINES A LA MEDECINE HUMAINE au profit de l'EPH de Bouira

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

A l'Etablissement Public Hospitalier de Bouira « Bouira CENTRE ».

La date et heure limite de dépôt des offres est fixée à 12h00 du 15^{ème} jour calendaire à compter de la date de la première publication (Presse ou BOMOP) et l'ouverture des plis aura lieu à le même jour à 13h00min ; Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, d'ouverture des plis est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant à 13h00min.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date de dépôt des offres augmenté du délai de préparation des offres

Midi Libre n° 4024 - Ven. 19 - Sam. 20 juin 2020 - Anep 2016 010 072

PROMENADE DES SABLETTES (ALGER)

Une plage artificielle bientôt ouverte

Le wali d'Alger, Youcef Cherfa, a annoncé à Alger qu'une plage artificielle et de multiples structures et espaces de divertissement et de loisirs, seraient ouverts au niveau de la promenade "des Sablettes" (Alger), une fois annoncée l'ouverture de la saison estivale pour l'année 2020. Dans une déclaration à la presse, en marge d'une visite de terrain au Lac de Réghaia, en compagnie du ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki, et de la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Nassira Benharrats, M. Cherfa a précisé qu'après l'annonce de l'ouverture de la saison estivale, la promenade des Sablettes connaîtra l'ouverture de grands espaces de divertissement sur une superficie de 4 km, dont une plage artificielle. "Après la levée totale du confinement et l'annonce d'ouverture de la saison estivale, toutes les structures de loisirs seront ouvertes dans la wilaya d'Alger, y compris les espaces publics tels le jardin d'essais d'El Hamma et les forêts de divertissement", a-t-il affirmé. Il a en outre indiqué, que la promenade "des Sablettes" s'ouvrira un nouveau look après les récents travaux d'élargissement, en permettant aux habitués de cet espace de profiter de plus de structures de restauration et de divertissement, outre l'existence de grands parkings au profit d'un plus grand nombre de visiteurs. M. Cherfa a également fait état de l'ouverture, fin 2020, d'un port de divertissement et de loisirs au niveau des "Sablettes", qui permettra aux habitués de ces lieux de profiter du front de mer de cette promenade donnant sur la Méditerranée. Il a souligné dans ce cadre, que ledit port connaîtra la fréquentation des bateaux de plaisance et des navires de transport maritime, en sus d'autres activités tels les sports nautiques.

R. N.

AIDÉS PAR LES BAISES DE LA PRODUCTION

Les cours du pétrole progressent

Les prix du pétrole sont montés avant-hier, après une réunion de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses alliés, pour faire le point sur la baisse historique de leur production.

PAR RANIA NAILI

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août a terminé à 41,51 dollars à Londres, en hausse de 2,0% ou 80 cents par rapport à la clôture de mercredi.

A New York, le baril américain de WTI pour le mois de juillet a gagné 2,3% ou 88 cents, à 38,84 dollars.

Les 13 membres du cartel pétrolier et leurs 10 partenaires, dont la Russie, se sont retrouvés jeudi, par webcams interposées, pour une réunion du Comité de suivi de l'accord de l'Opep sur la réduction de leur production. Ce comité est chargé d'évaluer « de près » tous les mois « les conditions du marché de l'énergie, les niveaux de production et de conformité » à l'accord en vigueur de la part de chacun des signataires et ce, jusqu'à la prochaine réunion ministérielle début décembre.

L'Opep+ s'est engagée en avril à réduire sa production de 9,7 millions de barils par jour (mbj) en mai et juin et a reconduit cet accord pour le mois de juillet. Dans un communiqué de presse, l'Opep a noté que les quotas



avaient été respectés à hauteur de 87% au mois de mai. Le comité a "réitéré l'importance capitale que tous les pays participants atteignent 100% de leurs objectifs et compensent tout manquement aux mois de juillet, août et septembre", indique le communiqué.

L'Irak et le Kazakhstan, qui font partie des mauvais élèves, ont déjà fourni à l'Opep "des calendriers de compensation", précise le cartel.

Aux États-Unis aussi, la production décroît, pour la onzième semaine d'affilée en s'établissant à 10,5 mbj, soit son plus bas niveau depuis mars 2018, selon un rapport hebdomadaire diffusé mercredi par l'Agence américaine d'information sur l'énergie

(EIA). Ce contrôle rigoureux de l'offre a pour effet de limiter l'excédent sur le marché et soutient les prix du brut. Les stocks de pétrole brut aux États-Unis ont toutefois atteint un niveau record, de quoi inquiéter les producteurs sur le dynamisme de la demande outre-Atlantique. Par ailleurs, le risque d'une deuxième vague d'infections au coronavirus, avec notamment des nouvelles peu rassurantes de Chine, pourrait limiter la consommation d'or noir et plafonner la hausse des prix. Cette tendance à la hausse s'est confirmée à l'ouverture des marchés, ce matin. Le baril de Brent affichait une progression de 1,03% à 42,05 dollars.

R. N.

FOOTBALL ALGÉRIEN

Les chiffres de la violence dans les stades « ne sont pas alarmants »

Les chiffres relatifs à la violence dans les stades en Algérie "ne sont pas alarmants" par rapport aux autres pays et au nombre de compétitions organisées, a indiqué, jeudi à Alger, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, Kamel Beldjoud.



LIGUES 1 ET 2 :

Les clubs de l'Ouest s'opposent à une éventuelle reprise de la compétition

FOOTBALL ALGÉRIEN

Les chiffres de la violence dans les stades « ne sont pas alarmants »

Les chiffres relatifs à la violence dans les stades en Algérie "ne sont pas alarmants" par rapport aux autres pays et au nombre de compétitions organisées, a indiqué jeudi à Alger, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, Kamel Beldjoud.



Intervenant lors d'une séance plénière au Conseil de la nation consacrée aux questions orales, le ministre a estimé qu'en dépit des incidents enregistrés notamment durant les matchs de football, vu sa popularité, "les chiffres ne sont pas alarmants" par rapport aux autres pays et au nombre de compétitions organisées, a dit le ministre. En chiffres, le ministre a fait état de l'arrestation, durant l'année en cours, de 444 individus dans 39 actes de violence et de vandalisme lors des compétitions

sportives, appelant tous les acteurs à renforcer la moralisation de la pratique sportive. Parmi les personnes arrêtées, 94 individus ont été déférés devant la justice, dont 17 ont été placés en détention préventive. Ces incidents ont causé des dommages notamment aux véhicules. Il a rappelé, à ce propos, les différentes mesures juridiques et réglementaires prises pour la lutte contre le phénomène de violence dans les stades, à l'image de l'installation de comités chargés

de l'organisation des supporters, l'élaboration et l'actualisation d'un fichier national des personnes interdites d'accès aux structures sportives. Il s'agit également de revoir la programmation des rencontres et la vente des tickets deux jours au moins avant la date du déroulement du match en veillant à la maintenance des structures sportives. Beldjoud a indiqué qu'une démarche moderne a été adoptée concernant la fouille à l'entrée des stades pour empêcher l'introduction d'objets

prohibés et de projectiles. Pour le ministre, les familles éducative, religieuse et associative "jouent un grand rôle dans la sensibilisation des jeunes et le renforcement de la moralisation de la pratique sportive". A une question sur le retard accusé dans la réalisation du siège de la commune de Khenchela, le ministre a affirmé que les travaux sont en cours en vue de le transformer en service central de l'état civil et de la réglementation générale à même d'améliorer le service public et d'alléger le fardeau des citoyens de la wilaya qui se plaignent de l'éloignement du nouveau siège de la commune de Khenchela, inauguré en 2006.

Le ministre a tenu à préciser que la priorité de son département était de parvenir à la modernisation du citoyen de se faire remettre tous les documents à distance sans qu'il soit obligé de se déplacer aux APC ou leurs annexes.

LIGUES 1 ET 2 :

Les clubs de l'Ouest s'opposent à une éventuelle reprise de la compétition

Les clubs de Ligues 1 et 2 de l'ouest du pays, réunis avec les responsables de la Ligue de football professionnel jeudi à Oran, ont été unanimes à appeler à mettre un terme prématuré à l'actuel exercice, a indiqué à l'APS le président du WA Tlemcen, Nacereddine Souleymane. Les difficultés financières rencontrées par les formations des deux paliers ne permettent pas de répondre favorablement aux consignes dictées par tout protocole sanitaire proposé par la Fédération algérienne de football pour aller au terme des compétitions, à l'arrêt depuis la mi-mars

dernier à cause de la propagation du coronavirus (Covid-19), a estimé le patron du club des Zianides, troisième au classement de la Ligue 2. L'autre proposition émise pour la circonstance, est la revue à la hausse des clubs de la Ligue 1 la saison prochaine pour ce palier soit composé de 20 formations, tout en annulant la relégation et en permettant l'accession des actuels quatre premiers de la Ligue 2, selon le même interlocuteur. Affirmant que ces suggestions des clubs de l'ouest du pays seront transmises par la LFP aux responsables de la FAF, le prési-

dent du WAT a estimé qu'au cas où la compétition venait à reprendre, "il appartiendrait aux pouvoirs publics d'accompagner les clubs pour l'application stricte du protocole sanitaire, car la situation financière de ces derniers ne leur permet pas d'assumer sans failles une telle responsabilité". Evoquant toujours le volet financier, il a également fait savoir que les clubs de l'Ouest évoluant en Ligues 1 et 2, au nombre de 7, et auxquels se sont joints les représentants de l'ASO Chlef et de la JS Saoura, se sont également entendus pour qu'il y ait un

accord avec leurs joueurs portant sur la réduction, entre 25 et 50%, des salaires pendant toute la période d'interruption du championnat. Concernant les clubs appelés à représenter l'Algérie la saison prochaine dans les compétitions internationales si le championnat ne reprend pas, les présents à cette réunion ont préconisé l'organisation d'un mini-tournoi regroupant les quatre premiers pour désigner le champion, a encore fait savoir le premier responsable du WAT, déclarant que "la balle est désormais dans le camp de la FAF et des pouvoirs publics".

OGC NICE

Youcef Atal renoue avec l'entraînement

L'international algérien de l'OGC Nice Youcef Atal, éloigné des terrains depuis plusieurs mois à cause d'une blessure au genou, a renoué avec les entraînements jeudi après trois jours de tests médicaux en vue de la préparation

d'avant-saison, a indiqué le club azuréen de Ligue 1 française de football. Blessé au ménisque depuis le mois de décembre 2019 et le match contre Metz, Youcef Atal a rechaussé les crampons. Comme ses coéquipiers, l'international

algérien a enchaîné les efforts à travers différents ateliers, écrit le site officiel niçois. Outre Atal, son compatriote Hicham Boudaoui a également pris part à la séance de jeudi lors de laquelle "les joueurs ont travaillé dur

avec le ballon par groupes de deux, afin de respecter à la lettre le protocole sanitaire défini par les autorités, notamment au niveau des distances de sécurité", précise la même source. Les hommes de Patrick Vieira retrouveront

le terrain vendredi, tous les jours par petits groupes. 5e du championnat de France de Ligue 1 de la saison 2019-2020, arrêté par la Fédération en raison du coronavirus, l'OGC Nice est qualifiée pour l'Europa League.

Publication, Le football algérien au cœur d'une belle saga, de Kadiri Mohamed : Hommage aux hommes de Belmadi

« Le football algérien au cœur d'une belle saga » est le titre du livre de Kadiri Mohamed après avoir publié « la Culture de la paix dans l'école de la République », « Devoir de mémoire » et « Lumières de Novembre ». « Le football algérien au cœur d'une belle saga » est le titre du livre de Kadiri Mohamed après avoir publié « la Culture de la paix dans l'école de la République », « Devoir de mémoire » et « Lumières de Novembre ». « Quel bonheur retrouvé après 29 années, depuis notre premier sacre continental d'Alger devant le Nigeria ! Nous voilà en train de marcher cette fois-ci à l'extérieur, sur les traces de la génération de 1990. « Dans les faits, notre équipe nationale a amorcé sa renaissance par la plus belle des manières en remportant brillamment la CAN-2019 en Egypte suite à sa victoire face au Sénégal (1-0) », note l'écrivain dans la préface de ce livre.

Kadiri focalise sur le parcours des coéquipiers de Mahrez et l'ambiance qui a prévalu au Caire lors de la finale. « Les protégés de Djamel Belmadi ont pu ainsi relever le défi et réaliser un parcours digne des champions pour déjouer tous les pronostics et surtout imposer le respect et la considération de tous les adversaires », précise-t-il, en rendant hommage à cette talentueuse équipe qui a procuré de la joie à des millions d'Algériens. L'auteur a effectué également une rétrospective sur l'histoire du football national et la création de clubs en signe de résistance à l'occupation évoquant l'équipe du FLN, les réformes engagées en 1977 pour la promotion de cette discipline tout en se focalisant sur l'USMBA et la finale de la coupe d'Afrique du Nord contre le SCBA non disputée à la suite de l'appel du FLN en mars 1956. Mohamed Kadiri est professeur d'espagnol de formation, il s'est toujours distingué par une activité pour attribuer de la résonance à une notion de proximité.

Adhérent à la JFLN, à l'UNJA puis militant du FLN, l'homme s'est toujours intéressé aussi au patrimoine culturel de la région de Sidi Bel Abbès et a relevé sa richesse en évoquant, au passage, l'empreinte des artistes et la tribu des Béni Amer. Après avoir collaboré avec de nombreux journaux, il crée un site nommé Besma.Net pour se consacrer à des évocations d'hommes de lettres, de comédiens, d'artistes, de chanteurs et de sportifs de la wilaya comme pour constituer la mémoire de cette partie de l'Algérie profonde. En partenariat avec une autre association d'Oran, il s'est lancé également dans le rappel des œuvres de figures nationales qui ont marqué l'histoire du pays. A son actif déjà trois ouvrages : « La culture de la paix dans l'école de la République », « Devoir de mémoire » et « Lumières de Novembre ».

Le football au cœur des défis

Le public d'aujourd'hui est plus éduqué et informé, et donc plus critique à l'égard de toute information, notamment de l'information sportive et des journalistes.



L'information sportive s'est considérablement développée au grand bonheur de ceux qui sont branchés à tout ce qui secoue le sport. Analyses, commentaires, interviews, débats deviennent de plus en plus monnaie courante notamment, à la veille des élections d'une Fédération nationale sportive, comme c'est le cas en Algérie. La bataille du trône de Dely Ibrahim a commencé. Des candidats se préparent et mobiliseraient déjà leur armada pour asseoir une meilleure stratégie de communication. A l'ombre de ses préparatifs, Kheireddine Zetchi, le président de la Fédération algérienne de football, finaliserait un texte qu'il soumettrait à l'assemblée générale. Il s'agirait de définir une limite de mandat au prochain élu, qui devrait limiter les mandats de présidence de la FAF à deux mandats de 4 ans. Mais – surtout – une autre proposition interdirait à une personne de plus de 70 ans d'espérer de tenter sa chance. Or, ces plans qui circulent déjà risqueraient de ne pas quitter Dely Ibrahim. En attendant, Mohamed Raouraoua, son prédécesseur, semble manifester un intérêt particulier à ces élections. Il souhaiterait récupérer le fauteuil. La proposition de Zetchi étant gelée par le ministère de la Jeunesse et des Sports qui a « formellement interdit de procéder à la moindre modification dans leurs règlements intérieurs à l'approche des assemblées générales électorales ». Ce qui pourrait être favorable, à

Raouraoua (72 ans), lui qui avait cédé son fauteuil en 2017 pour Zetchi. Au moment où la FAF annonce avoir déposé, lundi, au MJS un document portant « Mesures envisagées pour la reprise du jeu », après avoir suspendu la compétition pour cause de la pandémie du coronavirus. Le docteur Mohammed Bekkat Berkani, membre de la Commission nationale de veille et de suivi de l'évolution de l'épidémie du coronavirus et président du Conseil national de l'Ordre des médecins, rappelle que dans ce monde d'information et de rumeurs, que le football n'est pas seulement le spectacle, mais également la préservation des vies humaines. Il estime à ce sujet « qu'il y a eu un déconfinement partiel, l'autorisation de rassemblements n'a pas encore été décrétée. Donc, je pense qu'il serait mieux d'annuler la saison sportive afin de préserver la santé de tout le monde. La situation sanitaire au pays est stable, mais pas encore maîtrisable ». Et d'ajouter « à partir du moment que les mosquées, les écoles, universités et salles des fêtes non pas été autorisées à ouvrir, je ne vois pas l'utilité de poursuivre la saison footballis-

tique, avec tout ce que cela implique comme risque réel pour la santé d'autrui ». Les présidents de certains clubs, quant à eux, veulent et souhaitent revenir sur les terrains, l'essentiel de tenter le tout pour le tout afin de gagner des points quitte à jouer les gradins vides. Ce n'est pas l'avis des professionnels de la santé, en l'occurrence le docteur Berkani qui rappelait à cette occasion « il ne faut pas compliquer davantage la situation en relançant la compétition sportive. Le football est un sport de contact, donc le risque est partout : sur le banc, dans les vestiaires et dans l'enceinte sportive en général. Donc, je plaide pour un report ou carrément l'annulation de la saison, c'est la meilleure décision qu'on puisse prendre aujourd'hui ». Après l'enregistrement sonore, voilà qu'un autre dossier prend son ticket pour s'installer dans la suite des débats. Il s'agit de ce refus de la part du commissaire aux comptes du MC Alger de certifier les comptes du bilan financier de l'exercice 2019, laissés par trois ex-présidents de ce club, en l'occurrence Ghrib, Sakhri et Kaci-Saïd. Chaque dossier est forcément un registre qui ébranle le football. Des

LNR

CIJM

Fliissi désigné président-adjoint de la commission des athlètes

Le boxeur algérien Mohamed Fliissi a été désigné comme président-adjoint de la Commission des athlètes du Comité international des Jeux méditerranéens (CIJM), a appris l'APS jeudi auprès de l'intéressé. "J'ai le plaisir de vous informer que lors de la dernière réunion du 3 juin 2020, les membres du Comité exécutif ont accepté à l'unanimité la proposition du président du CIJM de vous désigner comme

président-adjoint de la Commission des athlètes", peut-on lire sur la lettre de désignation, signée par le secrétaire général du CIJM, Lakovos Filippousis. Fliissi sera invité à assister aux réunions de la Commission des athlètes en tant que président-adjoint, dans le cas d'indisponibilité de Mme Mireia Belmonte Garcia, présidente de la commission et éventuellement à participer aux visites de la com-

mission de coordination des JM-2022 à Oran pour des questions concernant les athlètes, selon le même document. Pour rappel, le champion algérien de boxe avait été élu au sein des la Commission des athlètes du CIJM le 30 juin 2018, en marge des Jeux méditerranéens de Tarragone (Espagne), organisés du 22 juin au 1er juillet 2018. Fliissi (30 ans), qui était en course aux côtés de neuf autres

athlètes, dont l'ex-judokate algérienne Soraya Hakkad, a été élu avec l'Espagnole Mireia Belmonte (natation), la Grecque Vassiliki Millousi (gymnastique artistique) et l'Italien Giovanni Pelliello (tir sportif), auxquels s'ajoutent les membres de la Commission provisoire composée de 6 athlètes provenant des pays suivants: Algérie, Espagne, France, Grèce, Liban et Serbie, rappellent-on.

FC SÉVILLE - BARÇA :

Quelle équipe pour Quique Setién ?

Le FC Barcelone ne reste qu'à deux longueurs devant le Real Madrid. A Séville, la victoire est impérative malgré les absents.

Le Real Madrid suit la cadence. Aucune erreur n'est commise par les deux formations courtisanes au sacre en Liga. Avec sa victoire contre Valence hier soir (3-0), la Casa Blanca refait son retard, deux longueurs derrière le FC Barcelone. La formation de Quique Setién doit encore dicter le rythme contre Séville à 22h. L'entraîneur blaugrana convoque un effectif réduit pour se déplacer sur la pelouse andalouse. Nous vous dévoilons la composition probable du Barça pour ce choc. Setién accuse deux absences d'importance. Frenkie De Jong déclare forfait pour cette rencontre



tandis que Sergi Roberto pourrait rater plusieurs semaines de compétition. Pour compenser ses blessures, le coach espagnol alignerait Nelson Semedo en arrière droit et Arthur dans l'entrejeu. Le reste de la composition serait du classique avec le retour de Luis Suarez dans le onze titulaire.

Un ancien entraîneur adjoint s'annonce atteint d'une maladie grave



Au cours d'une conférence de presse organisée au Camp Nou, Juan Carlos Unzué a annoncé être atteint de la maladie de Charcot qui la pousse à arrêter sa carrière d'entraîneur, à 53 ans. Après la conférence de presse de l'entraîneur du FC Barcelone Quique Setién, Juan Carlos Unzué s'est présenté devant les médias pour annoncer une terrible nouvelle. L'ancien entraîneur adjoint de Luis Enrique au Barça (2014-2017), qui avait porté les couleurs du club en tant que gardien de but, a révélé être atteint

de la maladie de Charcot. "J'ai une sclérose latérale amyotrophique, mieux connue sous le nom de SLA. Cela affecte mes membres symétriquement. Aujourd'hui, c'est une maladie qui n'a pas de traitement", a-t-il déclaré. A cette occasion, le natif de Pampelune a renoncé à poursuivre sa carrière d'entraîneur. Son intervention a ému l'Espagne du football et suscité des messages de soutien de la part notamment de ses anciens clubs en tant qu'entraîneur, mais aussi du Real Madrid.

BARÇA / REAL MADRID

La presse espagnole s'enflamme pour le final 8, le meilleur tournoi d'été de l'histoire

Le final 8 de la Ligue des Champions ne plaît pas à tout le monde. En Espagne, on se réjouit d'une telle compétition et on s'attend à assister au "meilleur tournoi d'été de l'histoire".

C'est officiel depuis hier. L'UEFA annonce un grand tournoi à huit formations pour couronner le nouveau champion d'Europe. Le successeur de Liverpool devra se sortir de cette compétition pour soulever le trophée tant espéré. Alors, on entend déjà des voix discordantes en France ou en Angleterre. Pourtant, l'Espagne semble se réjouir d'un rendez-vous aussi alléchant. La presse ibérique enflamme ses unes après ces annonces de l'instance européenne.

Comme toujours de l'autre côté des Pyrénées, tout devient grand et puissant. Marca parle déjà "du plus grand tournoi d'été de l'histoire" et surtout "d'un moment historique".

Le journal espère surtout y voir l'un des trois représentants espagnols aller au bout. *Mundo Deportivo* évoque de son côté des "champions express". La rapidité de l'événement rendrait les échéances sportives encore plus émotives pour le public à la maison. Enfin, Marca



s'enflamme pour le prochain titre de "super champions" accordé au futur vainqueur. Au contraire de certains experts français, la Liga voit cette nouvelle composition comme une chance voire une aubaine.

INTER MILAN

« Lautaro aura le meilleur professeur du monde au Barça »

L'ancienne gloire du FC Barcelone, Hristo Stoichkov, explique qu'il serait bon pour Lautaro Martinez de rejoindre les Blaugrana puisqu'il pourrait apprendre le métier aux côtés de Luis Suarez.

Le feuilleton Lautaro Martinez n'a pas fini de faire parler. En effet, l'attaquant argentin intéresserait fortement le FC Barcelone, qui n'aurait cependant entamé aucunes négociations avec l'Inter de Milan. Et depuis quelques semaines, de nombreuses personnes proches des deux clubs sont interrogées à ce sujet, le dernier en date étant Hristo Stoichkov.

« Il peut devenir un attaquant aussi important que l'a été Batistuta »

Interviewé par FM Late, le Ballon d'Or 1994 affirme que Lautaro Martinez rentrerait parfaitement dans le système du FC Barcelone et que ce transfert serait un véritable plus pour sa progression : « Si Lautaro Martinez vient au Barça, il aura le meilleur professeur au monde, Luis Suarez. Les deux sont très mobiles. Evidemment, ils peuvent jouer tous les deux aux côtés de Lionel Messi. En venant au Barça, il peut devenir un attaquant aussi important que l'a été Batistuta. »

COUPE D'ITALIE

Notre pronostic pour Naples-Juventus Turin



Naples a réussi à garder son avantage acquis avant la pause face à l'Inter Milan, tout comme la Juventus face au Milan AC. Cristiano Ronaldo a raté un penalty et la Juve est restée muette. Bien que la Vieille Dame soit favorite de cette finale, Naples a montré face à l'Inter qu'elle était une équipe accrocheuse. Comme on ne voit pas la Juve rester muette deux matchs de suite, on part sur le match nul ou la victoire de la Juventus avec plus d'1,5 buts dans le match.

OUARGLA, AGENCES DE VOYAGE DANS LA SUD

Timide reprise des activités

Les agences de tourisme et de voyage concernées par la première étape de déconfinement ont repris leurs activités de manière timide dans les wilayas du sud du pays, en attendant la réouverture des frontières terrestres et du trafic aérien.

La feuille de route établie par le gouvernement pour sortir du confinement, à partir du 7 juin, a eu un écho positif auprès des propriétaires d'agences de tourisme qui estiment que leur reprise effective est désormais tributaire de la réouverture des frontières terrestres et la reprise des transports aériens et maritimes, ainsi que le lancement des procédures d'octroi des visas.

Pour Kamal Chaib, directeur de l'agence Visa-Travel, la crise du coronavirus constitue un "véritable désastre", notamment pour les petites agences. "Nous avons été contraints d'annuler un programme riche en excursions sahariennes au profit de dix délégations venant de différents pays étrangers entre mars et mai de l'année en cours", a expliqué M. Chaib. Il s'est dit toutefois "optimiste" et assure avoir les moyens de "traverser les turbulences provoquées par la pandémie de coronavirus, tout en mettant en place une stratégie efficace pour accompagner les agences de tourisme et de voyage, classées parmi les activités économiques, commerciales et de services les plus affectées par la pandémie de coronavirus".

Il a, par ailleurs, fait savoir que les "préparatifs de la saison estivale comprenant, entre autres, la réservation de billets d'avion, d'hôtels, se déroulent mal à cause de cette conjoncture exceptionnelle". Une situation qui



nécessite de réfléchir sérieusement à la préparation de la prochaine saison touristique. Parmi les propositions visant à promouvoir l'offre touristique en Algérie, figure le tourisme d'aventure, l'Algérie possède un potentiel pouvant la propulser comme une des meilleures destinations mondiales, selon un classement de l'organisation britannique British backpacker society (BBS).

Ce produit touristique pas très coûteux, permettra d'attirer une clientèle étrangère plus nombreuse qui pourra bénéficier d'un séjour agréable de repos et de détente, en contribuant à surmonter le stress et les effets négatifs de confinement.

Pour sa part, Mohamed Khourara, propriétaire d'une agence de tourisme et de voyage a estimé que cette conjoncture a fait l'effet d'une "catastrophe" pour les agences de voyage et de tourisme, contraintes d'annuler tous leurs programmes à l'échelle

nationale et internationale, y compris la Omra. Mohamed Khourara a également appelé à une révision des prix des hôtels et à une amélioration de leurs services, non compétitifs par rapport à d'autres pays, notant la nécessité de faciliter l'obtention de devises auprès des banques pour faire face aux spéculateurs sur le marché parallèle, en plus de faciliter les procédures liées aux transferts de fonds internationaux.

Mohamed Bahamo, gérant de l'agence Timissaw spécialisée dans l'organisation d'excursions dans le Hoggar, le Tassili N'Ajjer, ainsi que les voyages vers différents pays, à l'instar de la Tunisie, Maroc, Turquie et Malaisie, a souligné l'importance de renforcer l'attrait de touristes, étrangers et notamment, notamment à travers la réduction des prix des billets d'avions. "Le tourisme saharien a été fortement touché par la crise", a-t-il souligné.

LAIT, RÉSEAU DE DISTRIBUTION DU LAIT ET DÉRIVÉS

Giplait ouvre un nouveau point de vente

Le groupe public Giplait continue d'élargir son réseau de distribution de lait et dérivés avec l'ouverture d'un nouveau point de vente à Sidi-Moussa afin de garantir la disponibilité de ce produit vital à un prix administré et lutter contre la spéculation.

"Dans le cadre des efforts du groupe Giplait visant à poursuivre l'élargissement de son réseau de distribution de lait et produits laitiers, la laiterie Colaital de Birkhadem a ouvert, le week-end passé, un nouveau point de vente dans la commune de Sidi Moussa pour offrir du lait subventionné et des produits dérivés à base de lait de vache", a précisé le ministère de l'Agriculture sa page Facebook.

Le nouveau point de vente a été inauguré par le Président-directeur général de la laiterie, Mohamed Miraoui, en

présence des autorités locales, indique la même source, selon laquelle "cette initiative vise à assurer la disponibilité du lait subventionné à un prix administré à 25 DA tout en respectant la chaîne de froid et à contrecarrer la spéculation".

A noter que le groupe Giplait a ouvert récemment un point de vente à Alger, au niveau de la place du 1^{er}-Mai, sachant qu'il a augmenté de 20 % sa production de lait reconstitué fabriqué à base de poudre afin de répondre aux besoins croissants de consommation durant le mois de Ramadhan.

Les quantités produites sont passées ainsi de 2,8 millions de litres/jour à 3,3 millions litres/jour, et ce, au niveau des 15 filiales du groupe sur le territoire national. Cette production concerne le lait pasteurisé conditionné en sachet (LPC) au prix administré de

25 DA /litre. Le groupe Giplait, qui détient plus de 60 % des parts de marché en lait LPC, possède plus de 70 points de vente permanents à l'échelle nationale. Concernant la poudre de lait, le directeur général de l'Office national interprofessionnel du lait et des produits laitiers Khaled Soualmia, a affirmé que "les stocks disponibles au niveau des entrepôts de l'Office, suffisent à répondre à la consommation nationale jusqu'en janvier 2021." Pour rappel, l'Algérie a augmenté ses importations de poudre de lait au cours des 10 dernières années pour atteindre 180.000 tonnes en 2019 contre 90.000 en 2009.

Le volume de lait collecté en 2019 a dépassé les 850 millions de litres, contre 350 millions de litres collectés en 2009.

APS

MÉDÉA

Coup d'envoi de la campagne moisson-battage

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Chérif Omari, a donné le coup d'envoi officiel de la campagne moisson-battage pour les wilayas du nord du pays et procédé au lancement de la campagne nationale de lutte contre les incendies de forêt pour la saison 2020. M. Omari a saisi cette occasion pour rappeler le caractère "stratégique de la filière céréaliculture et la nouvelle dynamique enclenchée par son département, avec le concours des différents intervenants en vue d'augmenter le potentiel existant dans le pays."

La nouvelle dynamique repose, selon le ministre, sur "l'optimisation de l'ensemble des outils (output) susceptible d'être mis à profit pour atteindre cet objectif, ainsi que sur le recours à la recherche scientifique pour développer encore davantage les techniques et moyens de production de céréales".

La filière céréaliculture a réalisé un grand acquis en matière d'autosuffisance en semence, a relevé le ministre, l'Algérie n'important plus, depuis 1995, de semences de blé, dont les achats à l'étranger avoisinaient les trois millions de quintaux, ce qui représente pour la trésorerie du pays l'équivalent de 400 millions de dollars. Fort de cet acquis, le département de l'Agriculture concentre ses efforts pour une exploitation efficace et efficiente de tous les espaces réservés à la céréaliculture ou pouvant le devenir, y compris dans le sud du pays, en adoptant un système d'irrigation permettant d'économiser l'eau et en associant tous les organismes et structures en relation avec la filière, de sorte à parvenir, dans un proche avenir, à renforcer notre production de céréales.

MILA

Hausse des capacités de stockage des céréales et des légumineuses

La capacité de stockage des céréales et des légumineuses dans la wilaya de Mila est passée, au titre de la saison agricole 2019-2020 à 2,3 millions de quintaux. Suite à la mise en service du complexe de stockage d'une capacité de 500.000 qx dans la commune de Teleghma et la location des silos relevant des minoteries publiques dans les communes de Grarem-Gouga, Tadjanet, Oued el-Athmania et Ferdjioua totalisant 500.000 qx, la capacité de stockage dans la wilaya est passée de 1,3 million de qx l'an dernier à 2,3 millions de qx actuellement. Les capacités de stockage actuelles suffisent amplement aux récoltes des producteurs de la wilaya de Mila et allègent la pression sur les silos, a-t-il ajouté avant de faire savoir qu'en plus des 35.000 engins mobilisés pour la campagne moisson-battage, tous les moyens humains et matériels sont réunis depuis le début du mois juin pour assurer le transfert et le stockage de la récolte dans les différents points désignés à cet effet dans la wilaya. Concernant les mesures prises pour lutter contre la propagation du coronavirus, tous les équipements de protection ont été mis à la disposition des employés en plus de la désinfection régulière des structures et l'instauration rigoureuse de la distanciation physique.

APS

NOUVELLE LOI SUR LES HYDROCARBURES

Attirer davantage d'investisseurs étrangers

Le ministère de l'Energie a parachevé l'élaboration des textes d'application de la nouvelle loi sur les hydrocarbures laquelle devrait attirer davantage d'investisseurs étrangers, a indiqué le ministre de l'Energie, Mohammed Arkab.

"Ces textes seront prochainement soumis au gouvernement, au Conseil des ministres et aux deux chambres du Parlement pour approbation", a déclaré le ministre devant les membres de la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), dans le cadre de l'examen du projet de loi portant règlement budgétaire 2017. Ces nouveaux textes qui compléteront la loi sur les hydrocarbures approuvée à la fin de l'année dernière constitueront ainsi une base juridique complète permettant d'accueillir les investisseurs étrangers dans le domaine des hydrocarbures selon des normes internationalement reconnues. Ces textes traduiront la stratégie du secteur en matière d'énergie qui place le renforcement de la production pétrolière et gazière de l'Algérie parmi ses principales priorités, a précisé le ministre soulignant que l'Algérie était appelée à trouver des alternatives tangibles pour booster les investissements dans le secteur des hydrocarbures dans un délai n'excédant pas sept années. Dans ce contexte, il a fait savoir que la superficie exploitée du domaine minier national dans le secteur des hydrocarbures ne dépasse pas 38% de sa superficie totale estimée à 1,5 million de km², ce qui requiert davantage d'investissements dans les zones inexploitées. Face à la réticence des compagnies pétrolières internationales en Algérie en raison de son système juridique, il était nécessaire d'adopter une nouvelle loi sur les hydrocarbures qui motiverait les investisseurs étrangers, a ajouté Arkab estimant que les fruits de la loi ont déjà commencé à apparaître

à travers la signature d'un nombre important de mémorandum d'entente avec de grandes compagnies pétrolières depuis janvier dernier. Sonatrach a lancé également en coopération avec l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft) des études d'investissement "individuelles" dans plusieurs gisements à travers le pays, dont le cadre législatif précédent, notamment dans le volet fiscalité, n'était pas attractif pour y s'investir. Evoquant les priorités de Sonatrach lors de la prochaine étape, le ministre a affirmé que la société va élargir ses activités d'amont et d'aval où elle procédera à la prospection, à l'extraction et à l'exploitation des ressources pétrolières se trouvant des zones non exploitées à l'image de Naâma, Tindouf et Illizi outre la réalisation de méga projets en matière de pétrochimie.

Sonatrach poursuivra également ses activités à l'étranger à condition qu'elles soient "rentables", souligne Arkab, révélant que la coordination est en cours avec le ministère libyen de l'Energie pour la reprise des activités de la Sonatrach une fois les conditions le permettent.

Répondant aux préoccupations de plusieurs membres de la commission sur le recrutement à la Sonatrach, le ministre a affirmé avoir donné des directives à la société pour privilégier la main d'œuvre locale des wilayas où les activités sont en cours, ajoutant que le programme de recrutement se fait via des concours et en collaboration avec l'Agence nationale de l'emploi (Anem).

Les groupes énergétiques contribueront largement au financement du programme de promotion des sports

Pour ce qui est du financement des équipes sportives, le ministre a indiqué que la Sonatrach avait réservé une enveloppe financière de 2 milliards DA, tous sports confondus, alors que la Sonelgaz soutient tous les clubs de la 2e division de football d'un montant de 2 millions DA.

A ce propos, le premier responsable

du secteur a assuré que les groupes énergétiques auront un rôle primordial dans le financement du programme de promotion des sports qui va être annoncé prochainement par le ministère de la Jeunesse et des sports (MJS), lequel vise la prise en charge des jeunes talents et la préparation des élites sportives ainsi que la formation des jeunes catégories dans toutes les disciplines. Par ailleurs et concernant la mise en œuvre du budget sectoriel de 2017, les données avancées par le ministre indiquent que 98% du budget de fonctionnement du ministère, estimé de 46,9 milliards DA, ont été consommés soit +4% par rapport à l'année 2016, dont la majorité destinée au dessalement de l'eau de mer. S'agissant du budget d'équipement, 25,6 milliards DA ont été consommés dans le cadre du Fonds national de soutien à l'investissement pour l'électrification et la distribution public du gaz ce qui permet de raccorder 79.900 foyers en gaz et 24.340 ménages en électricité.

En matière d'appui aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique, un montant de 124 millions de DA a été consacré au financement de l'étude permettant de définir les sites à capacités solaires pour la réalisation de centrales électriques.

Un montant de plus de 4 milliards DA a été consommé pour la réalisation des infrastructures de la nouvelle ville de Hassi Messaoud et près de 133 milliards DA dans le cadre du raccordement de la zone industrielle de Sidi Khettab (W. Relizane) au réseau d'énergie. En 2017, la valeur des exportations du secteur de l'énergie a dépassé 33 milliards de dollars (+19% par rapport à 2016), ce qui a contribué à l'augmentation des recettes fiscales pétrolières à 2.228 milliards DA (+20% par rapport à 2016). Toutefois, la valeur des investissements dans le secteur de l'énergie y compris ceux de la Sonatrach et de la Sonelgaz a baissé à 1.283 milliards DA (-7% par rapport à 2016). Ces investissements ont permis d'augmenter les capacités de production de l'électricité à 19.800 mégawatts contre 19.100 mégawatts fin 2016. S'agissant du recrutement dans le secteur, le nombre des travail-

leurs a augmenté de plus de 8.300 agents, dépassant ainsi les 258.000 travailleurs contre 250.000 en 2016. Durant cette séance, présidée par Tarek Tridi, président de la commission, en présence de la ministre des Relations avec le parlement, Bessma Azouar, les membres de la commission ont insisté sur l'impératif de poursuivre les investissements en matière d'élargissement des réseaux électricité/gaz aux régions rurales et éloignées ainsi qu'aux zones d'ombre. Le raccordement à l'énergie est nécessaire pour assurer une vie décente aux citoyens, les maintenir dans l'espace rural et développer leurs activités économiques, en assurant une plateforme pour l'absorption du chômage dans ces régions et en améliorant les conditions de la production agricole, selon les membres. Dans ce contexte, ils ont appelé à revoir les prix de l'énergie dans certaines wilayas intérieures à forte demande et à moderniser les stations-service.

En outre, les membres ont mis l'accent sur la nécessité d'élargir le réseau des stations GPL et de conjuguer les efforts pour concrétiser les projets d'énergie solaire.

R. E.

GAZ

Sonatrach et la Société tunisienne STEG renouvellent leur contrat jusqu'en 2027

La compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach et la Société tunisienne d'Electricité et de Gaz (STEG) ont décidé du renouvellement du contrat d'achat et de vente de gaz naturel de huit années, jusqu'en 2027, a indiqué le groupe Sonatrach dans un communiqué.

Les deux partenaires ont conclu "un avenant au contrat d'achat et de vente de gaz naturel du 3 mars 1997 portant sur le renouvellement dudit contrat de huit années, soit jusqu'en 2027, avec possibilité d'extension de 2 ans", a précisé la même source. Le groupe Sonatrach et la STEG ont décidé également d'"une hausse de 20% du volume contractuel à partir de 2025 en vue de sécuriser l'augmentation attendue de la consommation sur ce marché stratégique", a ajouté le communiqué.

"Cet accord permettra à Sonatrach de consolider sa position de principal fournisseur de gaz naturel de la Tunisie dans une conjoncture de marché très compétitive et à la STEG de sécuriser son approvisionnement en gaz naturel", a fait savoir, en outre, le communiqué du groupe Sonatrach.

Dans ce contexte, les deux sociétés se sont félicitées pour l'aboutissement de ces négociations et la signature de cet avenant, a-t-on conclu de même source.

R. E.

RÉUNION DE L'OPEP+

Faire le point sur la réduction de l'offre mondiale

Une réunion à distance de ministres de l'Opep+ a eu lieu jeudi pour faire le point sur la réduction de l'offre mondiale et les intentions de pays producteurs comme l'Irak et le Kazakhstan sur le respect de leurs quotas de production afin de soutenir les cours du baril. L'Organisation des pays exportateurs de pétrole et ses alliés, réunis sous l'appellation non-officielle d'Opep+, ont réduit leur production de 9,7 millions de barils par jour (bpj) depuis début mai, une baisse sans pré-

cedent qui équivaut à 10% de l'offre mondiale totale et vise à favoriser le rebond des prix du brut.

Le groupe a convenu au début du mois de prolonger cet accord jusqu'à la fin juillet; sa production devrait ensuite n'être plus réduite que de 7,7 millions de bpj jusqu'en décembre.

Trois sources au sein de l'Opep+ ont déclaré que le Comité ministériel conjoint de surveillance (JMMC) réuni à distance jeudi ne devrait pas recommander de prolonger la réduction

de 9,7 millions de bpj au-delà de juillet. Il doit en revanche fixer la date de la prochaine réunion, attendue en juillet, qui débattrait des coupes dans les pompes pour le mois d'août.

Sur le marché pétrolier, le cours du baril de Brent évoluait jeudi légèrement au-dessus de 41 dollars. Il a repris plus de 150% par rapport à son plus bas de la mi-avril (15,98 dollars) mais reste inférieur de près de 40% à son niveau du début de l'année.

R. E.

SYRIE

De nouvelles sanctions américaines

Un nouvel arsenal punitif des états-Unis devait entrer en vigueur mercredi 17 juin.

Baptisées "loi César", en l'honneur du photographe-militaire syrien qui a révélé les prétendus crimes perpétrés dans les geôles syrienne, ces sanctions, dites secondaires, visent non plus seulement des Syriens, mais des personnes ou des entités tierces, de toutes nationalités, qui apporteraient un soutien au gouvernement syrien. Ce nouveau texte a pour but d'accroître l'isolement de Damas.

L'Union européenne, pour sa part, a renouvelé le 28 mai les mesures prises à l'encontre de la Syrie en 2011. Des banques, des entreprises et des organes étatiques sont aussi sous sanctions, de même que des secteurs entiers, comme le pétrole, placé sous embargo.

Pour les autorités syriennes et leurs alliés, ces mesures restrictives s'apparentent à du "terrorisme d'État".

Il est temps de reconnaître les dégâts que peuvent causer ces sanctions au sein d'une population déjà très dure-



ment éprouvée. La remarque vaut principalement pour les États-Unis. Portée à son paroxysme, la loi César risque de placer la Syrie sous un blocus économique potentiellement tragique. Il appartient aux organisations

humanitaires de mettre en place un mécanisme de collecte et d'analyse des retombées de cette législation particulièrement agressive.

Les sanctions sectorielles de l'UE et celles adoptées par les États-Unis

avant la loi César ont créé un effet paralysant. Les acteurs économiques étrangers tendent à se détourner de la Syrie, du fait du surcoût financier et des tracas administratifs qu'entraîne la gestion d'un client potentiellement à risque.

Importer des ordinateurs ou remplacer les pièces détachées d'un appareil médical peut désormais prendre des mois. Accéder au système bancaire international demande des trésors d'ingéniosité. Le champ d'application des exemptions humanitaires est restreint au médical et à l'alimentaire. Il gagnerait à être étendu à la réhabilitation des infrastructures électriques, des écoles et des hôpitaux.

Mais, surtout, si les sanctions européennes et américaines ont vocation à être autre chose qu'un réflexe pavlovien ou des incantations morales, elles doivent être accompagnées d'objectifs réalistes. Plutôt qu'exiger une transition politique qui n'est plus plausible, Bruxelles et Washington devraient proposer un allègement graduel de certaines de leurs mesures en échange de concessions facilement identifiables, comme la libération de détenus.

CORÉE DU NORD

Pyongyang a détruit le bureau de liaison avec le Sud

Le message est on ne peut plus clair et vient confirmer la détérioration des relations entre les deux Corée. A Kaesong, ville symbole de la reconstruction des liens entre les deux Corée, la Corée du Nord a détruit le bureau de liaison, a annoncé ce mardi le ministère de l'Unification à Séoul, quelques jours après avoir proféré des menaces. "La Corée du Nord a fait exploser le bureau

de liaison de Kaesong à 14h49", a annoncé le porte-parole du ministère en charge des relations entre les deux Corée dans un communiqué d'une ligne envoyé à la presse. Cette annonce est intervenue quelques minutes après que l'agence de presse sud-coréenne Yonhap a fait état d'une explosion entendue et d'une fumée vue s'élevant d'un complexe industriel conjoint qui

abrite ce bureau de liaison transfrontalier. Cette destruction survient après des menaces proférées ce week-end par Kim Yo Jong, la sœur du leader nord-coréen Kim Jong-un. "Dans peu de temps, l'inutile bureau de liaison entre le Nord et le Sud sera complètement détruit au cours d'une scène tragique", avait-elle mis en garde.

Depuis le début du mois, Pyongyang a

multiplié les attaques contre son voisin, notamment contre les transfuges nord-coréens qui, depuis le Sud, envoient au Nord des tracts de propagande par-delà la Zone démilitarisée. Et la semaine dernière, le régime nord-coréen a annoncé la fermeture de ses canaux de communication politique et militaire avec l'"ennemi" sud-coréen.

CISJORDANIE OCCUPÉE

Israël hésite sur l'annexion des colonies

Reconduit au pouvoir en mai, après trois législatives en un an, Benjamin Netanyahu est censé annoncer, début juillet, l'annexion d'un tiers de la Cisjordanie occupée, comme le prévoit le plan de paix de Trump. Pas sûr cependant que le Premier ministre israélien aille jusqu'au bout.

À chaque campagne électorale en Israël, Benjamin Netanyahu a promis d'annexer la stratégique vallée du Jourdain et les implantations juives de Cisjordanie peuplées de 650.000 colons, soit un tiers de la Cisjordanie occupée. Ces promesses ont pris d'autant plus de force qu'elles ont été intégralement reprises dans le plan de paix américain dévoilé en janvier par l'administration Trump.

D'un point de vue militaire, non. Depuis les accords dits d'Oslo (1993), l'Autorité palestinienne, présidée par Mahmoud Abbas, et sa police ne contrôlent que les sept grandes villes de Cisjordanie. Tout le reste du territoire palestinien, notamment la vallée

du Jourdain, est sous l'autorité de l'armée d'Israël.

En revanche, les conséquences politiques s'annoncent imprévisibles. Tous les dirigeants palestiniens jugent le plan de paix inacceptable et ils menacent de cesser toute relation avec Israël, qui devra gérer seule une éventuelle explosion de violences. En cas d'annexion, Israël doit aussi s'attendre à un tollé international et au refroidissement de ses relations avec l'Égypte et la Jordanie, les seuls voisins arabes avec qui elle a fait la paix. Le projet d'annexion divise également les Israéliens : la gauche, certes très minoritaire, s'y oppose, mais aussi une partie des... colons !

Ils s'en tiennent à la légalité internationale et revendiquent l'intégralité des territoires occupés par Israël en 1967, y compris Jérusalem-Est dont ils veulent faire leur capitale. Ils sont d'accord pour des ajustements mineurs de frontières. Pas pour que la Cisjordanie soit amputée d'un tiers et

morcelée en « cantons » palestiniens ; pas pour que la vallée du Jourdain, et ses réserves aquifères, soit échangée contre des terres arides à la frontière avec l'Égypte. Justement à cause de l'État promis, à moyen terme, aux Palestiniens. C'est la surprise des dernières semaines car on s'attendait à un soutien quasi unanime des colons pour qui le plan de paix de Trump est une occasion unique.

Certes, Netanyahu est soutenu par des dirigeants de colonies, celles proches de la frontière et de Jérusalem, peuplées d'Israéliens à la recherche d'un logement pas cher. Mais les colons religieux ou nationalistes, qui habitent plus loin en profondeur en Cisjordanie, sont réservés, voire carrément hostiles. Pour eux, un État palestinien, même croupion, est impensable sur une terre qu'ils ont reprise en 1967 après une occupation étrangère de... 2 000 ans.

Agences

ÉTATS-UNIS

Action en justice pour bloquer la parution d'un livre

Dans son livre prévu pour le 23 juin prochain, l'ancien conseiller à la sécurité nationale de la Maison-Blanche, John Bolton, doit dresser un portrait très critique de la présidence américaine sous Donald Trump. Le gouvernement de Donald Trump a engagé mardi une action en justice afin de tenter de bloquer la publication d'un livre de l'ancien conseiller à la sécurité nationale de la Maison-Blanche John Bolton. La plainte, déposée auprès d'un tribunal fédéral, argue que John Bolton n'a pas fait approuver son texte en amont, et que son ouvrage est ainsi "clairement en violation des accords qu'il a signés comme condition de son emploi et de son accès à des informations hautement classifiées". La parution du livre, intitulé *The Room Where It Happened, A White House Memoir*, est prévue pour le 23 juin.

Agences

La Covid-19 pourrait déclencher un nouveau diabète

Selon des chercheurs britanniques, de nouvelles preuves suggèrent que la Covid-19 peut réellement déclencher l'apparition d'un diabète chez les personnes en bonne santé mais également entraîner des complications graves d'un diabète préexistant.

La Covid-19 affecte les individus de différentes manières. La plupart des personnes infectées développent une forme légère de la maladie et guérissent sans hospitalisation. Si les sujets atteints de diabète type 1 ou 2 n'ont pas plus de risques d'être contaminés, le diabète de type 2, les complications du diabète, l'âge et le surpoids sont des facteurs de gravité en cas d'infection comme l'indique la Fédération française des diabétiques. C'est pourquoi ces personnes sont définies comme fragiles et doivent être encore plus vigilantes. Des chercheurs du King's College de Londres ont souhaité mieux comprendre l'étendue et les caractéristiques des manifestations du diabète chez les patients atteints.

Leur étude publiée dans le *New England Journal of Medicine* consiste également à savoir quelles sont les meilleures stratégies de traitement et de suivi des patients affectés à appliquer, pendant et après la pandémie. Celle-ci indique que jusqu'à présent les observations cliniques montrent une relation à double sens entre la



Covid-19 et le diabète. D'une part, le diabète est associé à un risque accru de gravité et de mortalité liées à la Covid-19 : entre 20 et 30 % des patients décédés en raison de la Covid-19 souffriraient de diabète. D'autre part, un diabète d'apparition récente et/ou des complications métaboliques graves d'un diabète préexistant ont aussi été observés chez des malades.

Affrontement entre deux pandémies

Les chercheurs ne savent toujours pas comment le SRAS-Cov-2 affecte le

diabète. Des recherches antérieures ont montré que l'enzyme de conversion de l'angiotensine 2 (ACE-2), la protéine qui se lie au Sras-Cov-2 pour permettre au virus de pénétrer dans les cellules, est non seulement située dans les poumons mais également dans les organes et les tissus impliqués dans le métabolisme du glucose (sucre) tels que le pancréas, l'intestin grêle, les tissus adipeux, le foie et les reins. L'équipe scientifique émet donc l'hypothèse qu'en pénétrant dans ces tissus, le coronavirus peut provoquer des dysfonctionnements multiples et complexes du métabolisme du glucose. Par ailleurs, cette découverte

permet de concrétiser une hypothèse émise depuis plusieurs années, à savoir que les infections virales peuvent précipiter le diabète de type 1 même si le mécanisme en cause n'est pas exactement connu. Compte tenu de la courte période de contact humain avec ce nouveau coronavirus, le mécanisme exact par lequel le virus influence le métabolisme du glucose n'est pas encore clair.

Ainsi, les chercheurs ne savent pas encore si la manifestation aiguë du diabète chez ces patients atteints par la Covid-19 représente un type classique 1, type 2 ou éventuellement une nouvelle forme de diabète.

Du Mozart pour réduire la fréquence des crises d'épilepsie

L'épilepsie est une maladie du cerveau chronique englobant différents symptômes, dont le plus spectaculaire est la survenue de crises épileptiques qui se caractérisent par des décharges brusques et excessives d'influx nerveux (signaux électriques). À l'échelle internationale, l'incidence de la maladie serait de 50 à 100 cas pour 100 000 habitants soit 60 millions de malades. Il n'y a pas une mais des épilepsies. Ensemble, elles constituent la troisième maladie neurologique la plus fréquente, derrière la migraine et les démences.

Son traitement repose sur la prise de médicaments antiépileptiques. Mais pour environ un quart des patients, ces médicaments sont insuffisamment efficaces et des crises d'épilepsie persistent. Ainsi, les personnes répondant peu ou pas aux traitements médicamenteux ont besoin de solutions alternatives. Une nouvelle étude menée par des chercheurs du Krembil Brain Institute au sein du Toronto western hospital et publiée dans la revue *Epilepsia Open* affirme qu'une



composition du célèbre Wolfgang Amadeus Mozart pourrait réduire la fréquence des crises chez les patients épileptiques. Il s'agit plus précisément de la *Sonate pour deux pianos en ré majeur, K. 448*.

Ces travaux ont consisté à examiner les effets de cette partition sur la

réduction des crises par rapport à un autre stimulus auditif : une version brouillée de la composition originale de Mozart avec des caractéristiques mathématiques similaires, mais mélangées au hasard et sans rythmicité.

13 patients ont été recrutés pour parti-

ciper à cette étude pendant un an. Après une période de trois mois, la moitié des patients ont écouté la Sonate de Mozart une fois par jour pendant trois mois, puis sont passés à la version - brouillée - pendant trois mois. L'autre moitié des patients a commencé l'intervention dans l'autre sens, en écoutant la version brouillée pendant trois mois avant de passer à l'écoute quotidienne de Mozart. Les chercheurs ont alors constaté que l'écoute quotidienne du premier morceau de Mozart K.448 était associée à une réduction de la fréquence des crises.

Améliorer la qualité de vie des personnes épileptiques

Des résultats encourageants puisqu'ils suggèrent que l'écoute quotidienne de Mozart peut être considérée comme une option thérapeutique supplémentaire pour réduire les convulsions chez les personnes atteintes d'épilepsie. En particulier pour les patients dont les médicaments ne s'avèrent pas efficaces pour contrôler leurs crises.

**LES SIMPSON
T'OH CANADA**



21h00



Les Simpson se rendent aux chutes de Niagara. Alors que Bart et Lisa jouent dans des bulles gonflables, Lisa est victime d'un accident et atterrit dans un hôpital canadien. Rapidement, elle reçoit l'asile politique

**LA CAGE
AUX FOLLES**



21h00



Georges et son compagnon Albin tiennent un célèbre club de travestis à Saint-Tropez dont Albin, alias Zaza Napoli, est la vedette. Georges fait tout son possible pour tempérer les caprices et les sautes d'humeur de la diva, qui rythment leur vie commune. Mais l'arrivée de Laurent, le fils de Georges va bousculer cette plénitude. Ce dernier vient annoncer à son père son désir d'épouser Muriel Dieulafoi, une jeune fille de bonne famille dont le père est un homme politique en vue dans la région, et ses futurs beaux-parents veulent rencontrer ses parents dans deux jours ! Georges et Albin vont alors tenter de se muer en parents modèles

**N'OUBLIEZ PAS LES
PAROLES !**



21h00



Le Tournoi des maestros fait son grand retour, en présence cette année des dix-huit plus grands gagnants de l'histoire du jeu ! L'équipe qui remportera le tournoi gagnera également un voyage de rêve au soleil. Réunis en six équipes de trois candidats, les dix-huit super-maestros vont s'affronter dans un tournoi où leurs connaissances, mais aussi leur alchimie, seront mises à rude épreuve ! Chaque émission opposera deux équipes, sur une série de duels et de défis collectifs. Celle qui comptera le plus de points à l'issue de la confrontation accèdera à la grande finale. Elle pourra également tenter de remporter jusqu'à 100 000 euros pour une association

LE MORT DE LA PLAGE



21h00



L'heure des retrouvailles a sonné entre la capitaine Éloïse Gentil, de la section de recherches de Caen, et son père Robert Gentil, historien spécialiste de la Seconde Guerre mondiale. Vingt ans après la dispute à l'origine de leur séparation, ils sont à nouveau réunis pour une enquête sur la mort de James Crawley, 91 ans, retrouvé habillé dans son uniforme de GI, attaché à un poteau, comme fusillé «pour l'exemple» sur la plage d'Omaha Beach



**LA SELECTION
DU MIDI LIBRE**

**MONT-SAINT-MICHEL,
LE LABYRINTHE
DE L'ARCHANGE**



21h00



Sa silhouette, aujourd'hui iconique, aimante chaque année plusieurs millions de visiteurs venus du monde entier. Comment ce modeste îlot de granit, perdu entre la Bretagne et la Normandie, a-t-il traversé les siècles contre vents et marées ? Refuge d'ermites, sanctuaire dédié au culte de saint Michel, puissant monastère bénédictin, écrin de splendeurs romanes et de merveilles gothiques, forteresse invincible, enfer carcéral, monument classé... : au fil de sa chaotique destinée, étroitement rivée à la grande histoire, le Mont-Saint-Michel a connu d'innombrables métamorphoses qui continuent de questionner les spécialistes

**UNE SAISON
EN ÉQUATEUR**



21h00



Pendant un mois, les équipes d'«Une saison au zoo» vont explorer le pays et ses différents écosystèmes, ainsi que les acteurs de sa conservation pour mieux comprendre les enjeux et les menaces qui pèsent sur la faune locale et aider ceux qui oeuvrent à sa préservation. Charlotte, soigneuse polyvalente ; Aurore, soigneuse reptiles ; Cyril, vétérinaire ; et Stéphane, directeur du zoo de La Flèche, découvrent l'archipel des Galapagos et ses espèces endémiques comme les iguanes marins et les otaries. Puis, Barbara, soigneuse oiseaux ; Marie, soigneuse primates ; et Anthony, chef animalier, se lancent à découverte des hauts plateaux andins sur la piste du condor

**DR HARROW
PATER FAMILIAS**



21h00



Médecin légiste, le docteur Daniel Harrow est un grincheux au sale caractère qui distille un humour cynique, voire cassant. Ce qui ne l'empêche pas de ressentir une grande empathie pour les victimes qu'il dissèque. S'affranchissant des règles ou jouant avec, il fait tout son possible pour se faire le relais des victimes et s'attache à révéler la vérité qui se cache derrière leur mort. Cette fois-ci, Harrow se retrouve en très mauvaise posture. Il est confronté à ses plus grandes peurs quand Chester initie la phase finale de son plan

**JEFF PANACLOC
CONTRE-ATTAQUE**



21h00



La marionnette Jean-Marc a de sérieux ennuis. Pas étonnant, puisqu'elle n'a pas pu s'empêcher de taquiner la Première Dame des États Unis. Arrêté puis menotté, Jean-Marc était retenu au commissariat. C'est en profitant d'un moment d'inattention d'un policier trop gourmand qu'il est parvenu à prendre la fuite et rejoindre Jeff sur scène. On le retrouve donc dans une course-poursuite effrénée avec les forces de l'ordre, tandis que Jeff nous présente le technicien, Jacky, ainsi que Nabilouche, la petite amie de Jean-Marc. C'était évidemment compter sans la marionnette, qui n'en finit plus de faire des siennes et qui contrarie les plans de Jeff



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire : SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	03h38
Dohr	12h47
Asr	16h38
Maghreb	20h08
Icha	21h49

KHEIREDDINE ZETCHI

PAS DE SECOND MANDAT À LA TÊTE DE LA FAF

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Kheireddine Zetchi, a réitéré hier, qu'il ne sera pas candidat à un second mandat à la tête de l'Instance. S'exprimant hier dans l'émission "Football Magazine" de la Chaîne 3 de la Radio algérienne, Zetchi a déclaré que "l'intérêt du football algérien est ce qui nous intéresse le plus. Je compte terminer mon mandat et partir pour laisser la place à d'autres. A l'heure où je vous parle, même si je ne sais pas ce que le destin peut nous réserver, je compte terminer mon mandat à la tête de la FAF et partir". Par ailleurs, Zetchi a indiqué : "depuis le début de la crise, nous avons mis en stand-by les différents championnats, qui s'imposait d'ailleurs à travers le monde entier, nous avons suivi avec rigueur les événements, au vu de la gravité de la situation, nous avons été en contact permanent avec le MJS, la volonté de la FAF et des ligues est de reprendre la compétition, mais nous sommes conscients de l'intérêt suprême de notre pays".

Il a ajouté : "la saison footballistique 2019-2020, suspendue depuis le 16 mars en raison du Covid-19, reprendrait ses droits après "la levée du confinement et autorisation de rassemblements", comme décidé lors de la récente réunion du Bureau exécutif de la Fédération algérienne (FAF). "Si le championnat venait à être suspendu définitivement, nous allons nous adapter,



si nous devons arrêter cet exercice, il va bien falloir entamer un jour ce championnat, tous les aspects sanitaires doivent être pris en considération, notre idée est de faire en sorte de terminer la saison 2019-2020, qui sera une préparation en vue du prochain exercice, un arrêt actif en quelque sorte", a-t-il expliqué. Appelé à commenter la réunion tenue jeudi à Oran entre la

Ligue de football professionnel (LFP) et les clubs de l'Ouest pour aborder la suite à réserver à la saison, le président de la FAF a indiqué qu'il s'agissait d'une "nécessité" pour impliquer "les acteurs" de football. "Inviter les clubs est une nécessité, ce sont les acteurs, ils ne pourront pas être exclus de cette démarche, comme je l'ai dit auparavant, la responsabilité de la FAF et des

ligues est de poursuivre la compétition, qui reste une volonté réelle, et je suis partisan de défendre l'intérêt du jeu", a-t-il conclu.

La FAF a remis, lundi dernier, au ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) le document portant "Mesures envisagées pour la remise du jeu", en relation avec la pandémie de Covid-19.

ORAN-MARSEILLE

ASL Airlines annonce des vols retour les 26 et 27 juin

La compagnie aérienne française ASL Airlines a annoncé, avant-hier jeudi, des vols de retour de l'Algérie vers la France. "ASL Airlines effectuera de nouveaux vols de retour vers la France au départ d'Oran vers Marseille les 26 et 27 juin", a indiqué la compagnie aérienne sur sa page Facebook. "ASL Airlines France collabore avec la cellule de crise du ministère des Affaires étrangères en France, ainsi que les services consulaires français en Algérie et les Autorités algériennes, afin de pouvoir organiser des vols de retour spéciaux réguliers dans le sens unique de l'Algérie vers la France", indique la Compagnie aérienne sur son site Internet, en ajoutant qu'elle commence "à mettre en place des vols en vente sur www.aslairlines.fr et nous vous tiendrons informés sur cette page du déroulement du programme de vols futur". "Tous les vols qui seront en vente sur www.aslairlines.fr pour un voyage jusqu'au 26 juin 2020 inclus sont des vols dits de retour spéciaux et sont soumis à des conditions particulières indiquées sur cette page. Tous les vols en vente pour un voyage à partir du 1er juillet 2020 sont des vols commerciaux, soumis à la réouverture des frontières, et qui pourront donc être annulés ultérieurement si les frontières n'ont pas été ré-ouvertes", précise ASL Airlines. "Lors de votre réservation sur www.aslairlines.fr, il sera clairement indiqué si le vol que vous avez choisi est un vol de retour", ajoute la même source.

SAHEL

Aqmi confirme la mort de Droukdal

El-Qaëda au Maghreb islamique (Aqmi), a reconnu dans une vidéo la mort de son chef, l'Algérien Abdelmalek Droukdal, annoncée par la France début juin, d'après le groupe américain Site spécialisé dans la surveillance des organisations jihadistes. Aqmi reconnaît sa mort dans une vidéo, faisant son éloge funèbre et promettant de poursuivre le combat contre les forces françaises, et autres en Afrique du Nord et au Sahel, a dit jeudi la directrice de Site, Rita Katz, sur son compte Twitter. La France a annoncé, début juin, que ses forces spéciales avaient tué Droukdal (ou Droukdel, selon l'orthographe) dans le Nord du Mali frontalier de l'Algérie. Les Etats-Unis ont assuré avoir fourni des renseignements et un soutien. Figure centrale du jihad sahélo-saharien depuis plusieurs décennies, l'un de ses principaux faits d'armes avait été d'unir sous la même bannière du Groupe de soutien à l'Islam et aux musulmans (GSIM) les principaux groupes jihadistes de la région en 2017. Le GSIM, affilié à el-Qaëda, est l'une des deux principales mouvances jihadistes sahéliennes. L'autre, affiliée à l'organisation Etat islamique, est emmenée par Abou Walid Al-Sahraoui.

PAIEMENT MOBILE

La Satim lance un appel d'offres pour l'acquisition d'une solution

La Société d'automatisation des transactions interbancaires et de monétique (Satim) a lancé un Appel d'offres national et international, avec exigences de capacités minimales, pour l'acquisition d'une solution de paiement mobile en Algérie. Les soumissionnaires intéressés par cette offre peuvent se présenter à partir de la date de parution de cet avis dans la presse nationale, de dimanche à jeudi de 9h00 à 16h00. La date limite de dépôt des offres est fixée au 16 juillet 2020 à 13h00. Par ailleurs, la Satim précise que le retrait du cahier des charges s'effectue par la présentation d'un justificatif de paiement de 10.000 DA pour le compte bancaire de la Satim. Toutefois, les personnes mandatées, doivent se présenter munies d'une demande établie sur un papier en tête, les désignant pour procéder au retrait du cahier des charges. En ce qui concerne l'ouverture des plis, elle s'effectuera le même jour des dépôts à 13h30, et les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis des dossiers de candidature et des offres publiques, qui auront lieu en séances publiques.

M. O.

COROANVIRUS EN ALGÉRIE

119 NOUVEAUX CAS ET 14 DÉCÈS EN 24H

Le bilan du Covid-19 a atteint hier 119 nouveaux cas confirmés et 14 nouveaux décès enregistrés en Algérie, lors des dernières 24 heures. Le nombre total de cas confirmés passe à, de ce fait, à 11.504 repartis sur les 48 wilayas, et celui des décès à 825 morts, a indiqué hier à Alger, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, le Pr Djamel Fourar. S'exprimant lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie, le Dr Fourar a précisé, que le nombre de personnes guéries a atteint 8.196, dont 118 au cours des dernières 24 heures. Les nouveaux cas de décès ont été recensés dans les wilayas suivantes : Tamanrasset (3), Blida (2), Sétif (2), Biskra (2), Tébessa (1), Annaba (1), Mila (1), Oum El Bouaghi (1), Adrar (1). Par ailleurs, selon la même source, 53 patients sont actuellement en soins intensifs.